

OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET
DES COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

ÉTAT DES LIEUX DU PATRIMOINE
DES INSTITUTIONS MUSÉALES
ET DES ARCHIVES

cahier 4 L'action en patrimoine

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2007
ISBN : 978-2-551-23628-2 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-51641-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse de
l'Institut de la statistique du Québec.

Décembre 2007

AVANT-PROPOS

L'Institut de la statistique du Québec, par le biais de son Observatoire de la culture et des communications, présente le quatrième cahier de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*.

Les trois premiers cahiers traitaient notamment des aspects financiers et de la main-d'œuvre des établissements de ce domaine essentiel de la vie culturelle québécoise. Le deuxième cahier concernait tout particulièrement la situation financière et les ressources humaines des organismes en patrimoine. Le présent cahier est, pour sa part, consacré aux diverses activités menées par ces organismes.

L'Observatoire a pu dresser l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* grâce à la contribution financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Il a également bénéficié de l'appui et des conseils judicieux des membres du comité consultatif sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives.

Cet ouvrage de référence a pour objectif de répondre aux besoins d'information des différents acteurs de ce domaine et, surtout, d'alimenter leur réflexion face aux défis qu'ils auront à relever au cours des prochaines années.



Stéphane Mercier
Directeur général

Institut de la statistique du Québec

Cette publication a été réalisée par :

Marie-Thérèse H. Thibault, chargée de projet
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Louise Dusseault-Letocha
Département d'histoire de l'art
Université du Québec à Montréal

Sous la direction de :

Dominique Jutras, directeur
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Ont apporté leur précieuse collaboration :

Geneviève Cardinal
Département d'histoire de l'art
Université du Québec à Montréal

Josée Monty
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Geneviève Laplante, pour la révision linguistique
Marie-Eve Cantin et Claudette D'Anjou, pour la mise en page
Jocelyne Tanguay, pour la coordination de l'édition
Direction de l'édition et des communications
Institut de la statistique du Québec

Page couverture :

Bleu Outremer

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
–	Néant ou zéro
—	Donnée infime
k	Millier
M	Million

Cote Précision de l'estimation

A	Excellente
B	Très bonne
C	Bonne
D	Passable
E	Faible précision; donnée non publiée

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux et figures	7
Introduction.....	9
Chapitre 1 Les organismes en patrimoine.....	11
1.1 Univers du volet « Questions propres au secteur du patrimoine »	11
1.1.1 Répondants et taux de réponse.....	11
1.1.2 Répondants selon leur activité en patrimoine	12
1.2 Répartition régionale des organismes en patrimoine	12
1.3 Thématiques et croisements	14
Chapitre 2 Les activités des organismes en patrimoine	17
2.1 Diversité des activités patrimoniales des organismes.....	17
2.2 Activités de diffusion	19
2.2.1 Production de publications	20
2.2.2 Site Web : outil de communication.....	21
2.3 Activités de recherche	22
2.4 Activités de collection et de conservation	23
2.4.1 Collections d'archives	23
2.4.1.1 Description des collections.....	24
2.4.1.2 Taux de description des fonds et accessibilité.....	25
2.4.1.3 Conservation des archives.....	26
2.4.2 Collections d'œuvres d'art, d'objets d'arts décoratifs et d'objets patrimoniaux	27
2.4.2.1 Conservation des œuvres d'art, des objets d'arts décoratifs et des objets patrimoniaux.....	28
2.4.2.2 Conservation de documents publiés	29
Chapitre 3 Conclusion	31
Annexe Tableaux de référence de l'Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005	33

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Liste des tableaux

Tableau 1.1

Établissements répondants au volet « Questions propres au secteur du patrimoine » de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* selon la catégorie d'organismes et selon que leur activité en patrimoine soit principale ou secondaire, Québec, 2005..... 12

Tableau 1.2

Organismes en patrimoine visés par l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* et par le volet « Questions propres au secteur du patrimoine » selon la région administrative, Québec, 2005..... 13

Annexe

Tableaux de référence de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*

Tableau A-1

Organismes en patrimoine répondants selon les thématiques principales et secondaires déclarées, Québec, 2004..... 33

Tableau A-2

Organismes en patrimoine selon la catégorie et la description de leurs collections d'archives historiques, Québec, 2004..... 34

Tableau A-3

Organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des archives historiques selon la catégorie et le taux de description des collections archivistiques, Québec, 2004 36

Tableau A-4

Organismes en patrimoine selon la catégorie et la conservation de documents publiés, Québec, 2004..... 37

Tableau A-5

Activités patrimoniales selon le nombre d'organismes qui déclarent les pratiquer et l'ordre d'importance qu'ils leur accordent, Québec, 2004..... 38

Tableau A-6

Organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des œuvres d'art, des objets d'arts décoratifs ou des objets patrimoniaux, selon la catégorie et la conservation des collections d'objets, Québec, 2004..... 39

Tableau A-7

Organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des collections d'archives historiques ou d'œuvres et objets d'art ou d'objets patrimoniaux selon la catégorie et le taux d'occupation des locaux de conservation, Québec, 2004..... 40

Tableau A-8

Organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des collections d'archives historiques ou d'objets d'art ou d'objets patrimoniaux selon la catégorie et la part des collections conservées dans un local à contrôle climatique ambiant, Québec, 2004..... 41

Tableau A-9

Organismes en patrimoine selon la catégorie et leurs activités de diffusion, Québec, 2004..... 42

Tableau A-10

Organismes en patrimoine selon la catégorie et leurs activités de production de publications, Québec, 2004..... 43

Tableau A-11
Organismes en patrimoine selon la catégorie et leur rayonnement sur le Web, Québec, 2004 43

Tableau A-12
Organismes en patrimoine ayant répondu à des demandes de recherche, Québec, 2004..... 44

Liste des figures

Figure 1.1
Répartition des établissements répondants selon leurs activités dans les cinq thématiques ou catégories de patrimoine, Québec, 2004 15

Figure 2.1
Répartition des établissements répondants selon leur activité patrimoniale principale, Québec, 2004..... 17

Figure 2.2
Répartition des 1 120 activités patrimoniales déclarées par l'ensemble des organismes en patrimoine (quel que soit l'ordre d'importance) selon la catégorie d'activités, Québec, 2004..... 18

Figure 2.3
Part des organismes en patrimoine organisateurs d'activités de diffusion par rapport à l'ensemble des organismes de chaque catégorie et part mesurée des participants sur le total des participants déclarés à ces activités, Québec, 2004..... 19

Figure 2.4
Part des organismes en patrimoine producteurs de publications par rapport à l'ensemble des organismes de chaque catégorie et selon le type de publications produites, Québec, 2004..... 20

Figure 2.5
Part des organismes en patrimoine propriétaires d'un site web par rapport à l'ensemble des organismes de chaque catégorie et part mesurée des visiteurs sur le total des visiteurs déclarés, Québec, 2004..... 21

Figure 2.6
Part des organismes en patrimoine ayant répondu à des demandes de recherche par rapport à l'ensemble des organismes de chaque catégorie et part mesurée des demandes sur le total déclaré, Québec, 2004 22

Figure 2.7
Répartition des organismes en patrimoine conservant des archives historiques ou des objets d'art ou patrimoniaux selon la catégorie d'organismes et selon le type de collections conservées, Québec, 2004 23

Figure 2.8
Répartition des différents types d'archives conservées par les organismes en patrimoine selon que les établissements conservateurs soient classés ou non comme centres d'archives, Québec, 2004..... 25

Figure 2.9
Répartition des organismes en patrimoine ayant déclaré posséder des archives historiques selon l'accessibilité de leurs archives et le taux de description des collections archivistiques, Québec, 2004..... 26

Figure 2.10
Répartition des organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des archives historiques ou des objets d'art ou patrimoniaux, ou les deux à la fois, selon leurs collections et le taux d'occupation de leur espace de conservation, Québec, 2004..... 27

Figure 2.11
Répartition des organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des archives historiques ou des objets d'art ou patrimoniaux, ou les deux à la fois, selon leurs collections et leur taux d'entreposage de celles-ci dans un espace à contrôle climatique ambiant, Québec, 2004 28

Figure 2.12
Part des organismes en patrimoine conservateurs d'archives, de documents publiés et d'objets d'art ou patrimoniaux par rapport à l'ensemble des organismes de chaque catégorie, Québec, 2004..... 29

INTRODUCTION

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) est heureux de présenter ce quatrième cahier de *l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*. Après la parution du premier cahier, qui dressait le portrait de toute la filière de ce grand domaine culturel, et celle du deuxième et du troisième cahiers, qui traitaient l'un du secteur du patrimoine et l'autre de celui des institutions muséales, ce cahier-ci porte sur les activités des établissements du patrimoine, notamment sur la diffusion, la recherche, la collection et la conservation. Les autres cahiers présenteront à tour de rôle des analyses détaillées de chaque secteur de même qu'une vue régionale, un aperçu des pratiques de ceux qui fréquentent les établissements du domaine et une étude de son importance dans l'économie québécoise.

Dès le début de ses activités, en 2001, l'OCCQ a manifesté son intention d'établir l'état des lieux de chaque domaine de la culture et des communications, c'est-à-dire une publication qui dresserait le portrait statistique de tous les aspects essentiels d'un secteur en particulier. La production d'un état des lieux est une entreprise d'envergure qui exige que certaines conditions soient réunies. Tout d'abord, le domaine en question doit être déjà, au moins partiellement, documenté sur le plan statistique. Cette exigence présuppose que les établissements de ce domaine sont clairement définis et que les caractéristiques à mesurer font l'objet d'un certain consensus. Il s'ensuit que l'appui des acteurs de ce domaine au projet est capital. Sans cette collaboration, non seulement l'élaboration de l'état des lieux s'avérerait extrêmement difficile, mais la pertinence même de l'ouvrage serait également contestable. Enfin, la réalisation d'un état des lieux nécessite un soutien financier important, l'OCCQ ne pouvant assumer à lui seul tous les coûts d'une telle opération, surtout lorsque de nouvelles enquêtes doivent être menées.

Dès ses premières séances, le comité consultatif sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives de l'OCCQ – comité qui réunit, sous la présidence de Michel Perron, les représentants d'associations nationales actives dans le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives – a manifesté son intérêt pour le projet d'état des lieux, tandis que le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), partenaire financier de l'OCCQ depuis sa création, a consenti une contribution financière additionnelle, en plus d'y participer activement, ce qui aura permis d'atteindre les objectifs de ce projet d'envergure.

Produire *l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, présentait un défi particulier. En effet, le domaine n'est pas le mieux couvert du point de vue statistique, bien que des données sur la fréquentation des institutions muséales soient publiées régulièrement par l'OCCQ. Non seulement les statistiques disponibles sont-elles limitées, mais encore l'univers du domaine et les divers éléments qui le composent ne sont que très partiellement connus. Il aura donc fallu répertorier les établissements actifs dans le domaine avant de mener une large enquête sur leurs réalisations économiques, financières et sectorielles.

La participation des membres du comité consultatif de l'OCCQ s'est avérée sans faille tout au long du processus d'élaboration du projet. Ils ont encouragé les représentants de leurs organismes à répondre à nos questionnaires, ce qui nous a facilité la tâche.

Les établissements du milieu ont répondu à l'enquête en grand nombre. Leur patience et leur souci de collaboration nous ont permis d'atteindre des taux de réponse élevés dans la majorité des cas. La collaboration de nos collègues de l'Institut de la statistique du Québec, affectés aux opérations de collecte et de méthodologie, a été excellente tout au long de l'enquête. La qualité des statistiques produites découle directement de ces deux facteurs de succès.

Enfin, trois équipes de chercheurs sont venues joindre leurs efforts à ceux de Marie-Thérèse H. Thibault, chargée de projet à l'OCCQ et coordonnatrice de l'état des lieux, pour analyser la masse de données produites à partir de l'enquête. Leur expertise et leur compétence représentent un atout majeur. Notre gratitude s'adresse également à Louise Dusseault-Letocha (Conseil du patrimoine de Montréal et Université du Québec à Montréal), à Yves Bergeron (Université du Québec à Montréal) et à Jacques Grimard (Université de Montréal) ainsi qu'à leurs assistants de recherche. L'OCCQ remercie chaleureusement toutes ces personnes qui ont rendu possible la concrétisation du projet.

Malgré son caractère exhaustif, *l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* n'a pas la prétention, ni même la volonté, de poser un diagnostic sur le domaine. On n'y trouvera pas non plus de liste de recommandations : tel n'est pas le but de ce cahier. L'objectif de l'état des lieux est plutôt de dresser le portrait du domaine pour qu'il serve d'outil de travail à ceux et celles qui s'y consacrent.

Nous souhaitons que les lecteurs et les lectrices de cet ouvrage y trouvent les outils nécessaires à une meilleure compréhension de ce grand domaine culturel.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Jutras', with a long horizontal flourish extending to the right.

Dominique Jutras
Directeur

Observatoire de la culture et des communications du Québec

Les organismes en patrimoine

L'un des objectifs visés par l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* – qui a mené à l'élaboration du cahier 4 de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* – était de mieux circonscrire les activités par lesquelles les organismes en patrimoine assument leur rôle et leur mandat social. Comme nous avons pu le constater, l'univers du patrimoine englobe un champ d'activité très large et fait appel à plusieurs disciplines scientifiques afin d'assurer la préservation, la sauvegarde, la protection et la mise en valeur d'une typologie très diversifiée du patrimoine culturel. Au-delà d'une classification par catégories, qui a découpé l'univers du patrimoine en trois groupes principaux (architectural et paysager – ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles – archéologique, historique et généalogique), ces catégories apparaissent moins cloisonnées lorsque nous nous penchons sur le domaine d'activité des organismes, et nous constatons que les organismes en patrimoine n'agissent pas qu'en fonction d'une activité déterminée.

1.1 Univers du volet « Questions propres au secteur du patrimoine »

Contrairement au premier volet de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, traité dans le cahier 2 : *Le patrimoine au Québec, une réalité enfin révélée*, dans lequel n'étaient considérés que les organismes dont l'activité principale relevait du secteur du patrimoine, ce cahier traitera de toutes les activités patrimoniales assumées d'abord par les organismes en patrimoine, mais aussi par des institutions muséales et des centres et services d'archives actifs dans le secteur du patrimoine. Les organismes du domaine des arts de la scène qui œuvrent dans le secteur du patrimoine n'ont pas été inclus dans cette étude puisqu'ils n'ont pas été soumis au questionnaire de ce volet particulier.

Rappelons que tous les établissements visés par l'enquête ont été classés selon leur activité principale

comme organismes en patrimoine, institutions muséales ou centres et services d'archives d'après le *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec* (SCACCQ). Les organismes en patrimoine forment le cœur de l'univers abordé dans ce cahier. Cependant, certains établissements des deux autres secteurs ayant une activité secondaire importante en patrimoine ont également reçu un classement secondaire dans ce secteur, et ils ont dû répondre aux « Questions propres au secteur du patrimoine ». Le questionnaire soumis aux établissements concernés les fait donc témoigner sur leurs activités en patrimoine, et ce, dans le but de bien couvrir toutes les activités patrimoniales de chaque établissement du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives.

1.1.1 Répondants et taux de réponse

Le nombre d'établissements visés par le volet « Questions propres au secteur du patrimoine » de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* n'est donc pas le

même que celui que présentaient les cahiers 1 et 2. L'univers visé par ce volet de l'enquête comprend 329 établissements, dont les répondants sont au nombre de 270, ce qui représente un taux de réponse de 82,1 %. Ainsi, les données de ce cahier sont tirées des réponses de ces 270 établissements. Aucune estimation n'a été faite pour évaluer les données des 59 établissements non répondants.

Dans l'univers de ce volet de l'enquête, 250 des 306 organismes en patrimoine répertoriés dont l'activité principale est le patrimoine ont donné suite au questionnaire, ce qui correspond à un taux de réponse de 81,4 %. La catégorie des organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles présente encore le plus faible taux de réponse, soit 61,4 % car, sur les 57 organismes dont c'est l'activité principale, 35 seulement ont rempli le questionnaire. Le taux de réponse le plus élevé revient aux organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique (87,5 %, 182 répondants sur 208); il est suivi de

Tableau 1.1

Établissements répondants au volet « Questions propres au secteur du patrimoine » de l'Enquête auprès des établissements du patrimoine selon la catégorie d'organismes et selon que leur activité en patrimoine soit principale ou secondaire, Québec, 2005

	Organismes en patrimoine				Total
	Architectural et paysager	Ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles	Archéologique historique et généalogique	Autre	
	n				
Patrimoine comme activité principale¹	28	35	182	5	250
Activité unique	27	34	153	5	219
Patrimoine et Archives	–	1	18	–	19
Patrimoine et Institution muséale	1	–	11	–	12
Patrimoine comme activité secondaire²	–	–	20	–	20
Archives et Patrimoine	–	–	18	–	18
Institution muséale et Patrimoine	–	–	2	–	2
Total	28	35	202	5	270

1. Ces établissements sont classés comme organismes en patrimoine.

2. Ces établissements de l'univers d'enquête sont classés selon leur activité principale comme institutions muséales ou centres et services d'archives. Cependant, comme ils ont une activité secondaire importante dans le secteur du patrimoine ils ont reçu un classement secondaire dans ce secteur, et ont été invités à répondre à ce volet de l'Enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

près par celui des organismes en patrimoine architectural et paysager (82,4 %, 28 répondants sur 34). Par ailleurs, 20 des 23 établissements dont l'activité patrimoniale correspond à un classement secondaire dans ce secteur ont répondu au questionnaire, ce qui donne un taux de réponse de 87,0 %.

1.1.2 Répondants selon leur activité en patrimoine

Sur les 250 établissements qui ont le patrimoine comme activité principale, 219 mènent essentiellement des activités patrimoniales, tandis que 19 ont aussi des activités archivistiques et que 12 gèrent une institution muséale. Ainsi, 31 organismes en patrimoine exercent aussi une activité secondaire dans l'un des autres secteurs. C'est un peu plus que les 20 établissements des deux autres secteurs du domaine, soit 18

centres et services d'archives et 2 institutions muséales, qui pratiquent une activité secondaire dans le secteur du patrimoine.

En incluant les 20 établissements pour lesquels le patrimoine constitue une activité secondaire, ce sont 37 établissements qui cumulent des activités patrimoniales et archivistiques et 14, des activités patrimoniales et muséologiques; l'archivage se révèle l'activité prédominante de ces groupes. Comme le Bottin du réseau de diffusion des archives du Québec¹ en témoigne, les sociétés historiques et généalogiques se livrent en grand nombre à l'activité de l'archivage.

Ce sont presque uniquement les organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique qui pratiquent une activité d'un autre secteur assez importante pour obte-

nir un classement secondaire. Ces organismes ont donc de la difficulté à être contenus dans un secteur spécialisé pour réaliser à la fois les étapes de la recherche, de la fouille dans le cas de l'archéologie, ensuite de la mise en exposition, de la conservation et de la diffusion, puisqu'une partie importante de leurs activités repose sur des archives et des artefacts pour parfaire l'activité de recherche, de protection et de conservation.

1.2 Répartition régionale des organismes en patrimoine

Notre observation de la répartition régionale des organismes démontre que les établissements correspondent à peu près à la distribution démographique dans le territoire québécois : de trois organismes

1. Réseau de diffusion des archives du Québec. Bottin, [En ligne], 2007, www.rdaq.qc.ca/.

Tableau 1.2

Organismes en patrimoine visés par l'Enquête auprès des établissements du patrimoine et par le volet « Questions propres au secteur du patrimoine » selon la région administrative, Québec, 2005

Région administrative	Tous les organismes en patrimoine		Taux de réponse régional
	Population totale ¹	Répondants ²	
	n		%
Régions centrales	90	65	72,2
03 Capitale-Nationale	31	26	83,9
06 Montréal	59	39	66,1
Régions périphériques	114	100	87,7
12 Chaudière-Appalaches	17	16	94,1
13 Laval	6	6	100,0
14 Lanaudière	9	8	88,9
15 Laurentides	25	21	84,0
16 Montérégie	57	49	86,0
Régions intermédiaires	57	48	84,2
04 Mauricie	23	21	91,3
05 Estrie	20	17	85,0
07 Outaouais	10	6	60,0
17 Centre-du-Québec	4	4	100,0
Régions éloignées	68	57	83,8
01 Bas-Saint-Laurent	18	15	83,3
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	10	7	70,0
08 Abitibi-Témiscamingue	21	19	90,5
09 Côte-Nord	7	6	85,7
10 Nord-du-Québec	3	3	100,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9	7	77,8
Total	329	270	82,1

1. Il s'agit du nombre total d'organismes en patrimoine (activité principale et secondaire) répondants et non-répondants, soit aux deux questionnaires ou bien seulement à l'un ou l'autre (Données générales et Questions propres au secteur du patrimoine).

2. Les répondants identifiés ici sont ceux qui ont répondu au volet « Questions propres au secteur du patrimoine ».

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine*, 2005.

dans la région du Nord-du-Québec à 59 dans celle de Montréal. La Montérégie compte aussi un grand nombre d'organismes (57), suivie de la Capitale-Nationale (31). Ainsi, la réalité géographique du Québec, marquée par de grandes étendues non habitées, se répercute dans cette enquête.

C'est dans la région de Montréal que se concentre la majorité des

organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles, soit 21. En effet, il se peut que, dans la deuxième moitié du xx^e siècle, le caractère cosmopolite de la région de Montréal, en s'accroissant, ait favorisé l'émergence de groupes ethnoculturels qui se sont formés pour faire connaître leurs traditions et favoriser la transmission de leur héritage culturel. Toutefois, le taux de répondants au volet pro-

pre au secteur du patrimoine parmi ces groupes demeure faible, car 11 établissements seulement ont répondu au questionnaire, ce qui nuit au taux de réponse dans la région montréalaise et le réduit à 66,1 %. Nous remarquons aussi que la région de Montréal attire une forte majorité d'établissements, ce qui a pour conséquence que Laval, ville située sur la rive nord de Montréal, ne compte que six organismes, dont

cinq en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles et un seul en patrimoine archéologique, historique et généalogique.

L'univers patrimonial québécois répertorie 57 organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles. Ce grand nombre peut amener à se questionner quant au statut de ces organismes et à leurs mandats respectifs. En effet, deux types de ces organismes semblent se distinguer. D'un côté, il y a des groupes qui – comme le Centre de valorisation du patrimoine vivant ayant pour but de développer la compréhension, l'appréciation et la conservation de la culture traditionnelle – ont des mandats qui couvrent une période historique plus longue et fonctionnent sur une base plus stable que la seule organisation de manifestations occasionnelles. D'autres, comme les ensembles folkloriques, sont enregistrés comme organismes rattachés au patrimoine vivant, alors que leurs activités se concentrent sur la transmission et la diffusion du patrimoine culturel traditionnel et moins sur la protection de ce patrimoine.

Par le nombre total d'organismes en patrimoine, la Montérégie (57) suit de près la région de Montréal (59), ne comptant seulement que deux organismes de moins. Mais, cette fois, ce sont 49 organismes qui ont répondu au volet « Questions propres au secteur du patrimoine », ce qui donne un taux de réponse de 86,0 %. La Montérégie accueille le plus grand nombre d'organismes œuvrant dans le patrimoine archéologique, historique ou généa-

logique, soit 45 établissements. Comme on peut le remarquer sur le site Web de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ)², la majorité de ces organismes est composée surtout de sociétés d'histoire ou de généalogie. Cette multiplicité d'organismes de la même catégorie et concentrés dans la même région administrative crée un certain déséquilibre dans la répartition régionale, puisque les autres régions accueillent entre 4 et 28 établissements de la catégorie archéologique, historique ou généalogique. C'est à Montréal qu'on observe le deuxième plus grand nombre d'établissements de cette catégorie de patrimoine, c'est-à-dire 28 organismes. Cependant, le domaine de l'archéologie, peu représenté ailleurs au Québec, contribue aussi à élever ce chiffre. Soulignons que 125 sites archéologiques ont été recensés dans le seul territoire de Montréal³, ce qui a peut-être favorisé l'émergence d'organismes qui œuvrent dans cette catégorie de patrimoine.

Les établissements de la catégorie « Autres organismes en patrimoine », au nombre de sept, sont répartis dans cinq régions administratives. Les organismes en patrimoine architectural et paysager, bien qu'il y en ait 35 dans le territoire québécois, sont absents de cinq régions. Tandis que la région de Montréal en compte neuf, les autres régions qui en abritent en comptent de un à six. Nous pouvons donc considérer qu'ils sont représentés de façon plutôt proportionnelle dans chacune des régions.

1.3 Thématiques et croisements

Les établissements des cinq catégories d'organismes en patrimoine classés selon le SCACQ⁴ débordent souvent de leur thématique primaire pour s'intéresser à l'une ou l'autre des autres catégories du patrimoine. À la question qui demande de nommer la thématique principale de leurs activités et une thématique secondaire le cas échéant, 138, soit 51,1 % des établissements répondants, ont déclaré concentrer leur action sur une thématique unique, soit l'une des catégories du patrimoine. Par contre, les 132 autres mentionnent une deuxième thématique (voir tableau A-1).

Les organismes en patrimoine historique et généalogique ainsi qu'en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles sont les moins enclins à diversifier leurs activités dans des thématiques secondaires. En effet, 27 organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles ne se concentrent que sur cette thématique et 102 établissements en patrimoine historique et généalogique se limitent à leur thématique principale. Lorsque les établissements de ce dernier groupe diversifient leurs activités, ils touchent surtout au patrimoine architectural et paysager et vice-versa. En effet, 54 établissements en patrimoine historique et généalogique s'intéressent aussi au patrimoine architectural et paysager, et 18 organismes en patrimoine architectural et paysager ont également des activités en patrimoine historique et généalogique.

2. Fédération des sociétés d'histoire du Québec, [En ligne], 2007, www.histoirequebec.qc.ca.

3. Ministère de la Culture et des Communications, La Ville de Montréal. *Une mission de protection et de gestion du patrimoine archéologique*, 2006, [En ligne], 2007, www.mcccf.gouv.qc.ca/reseau-archeo/partenaire/mtl.htm.

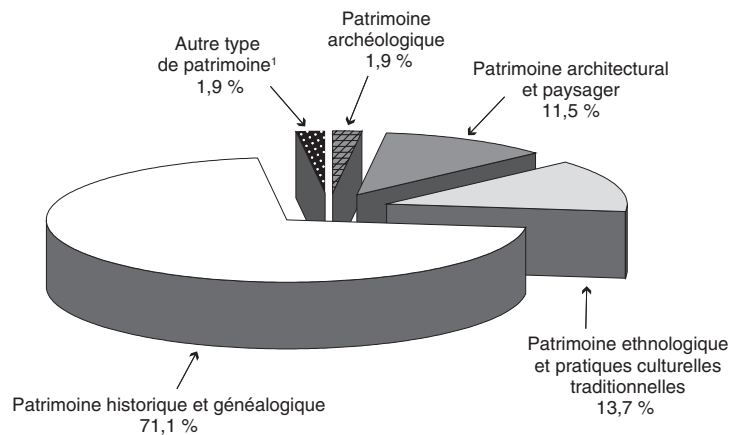
4. Deux catégories d'organismes en patrimoine, archéologique d'une part, et historique et généalogique d'autre part, ont été fusionnées en vue de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, de sorte que les résultats de l'enquête publiés dans les tableaux de référence sont regroupés en quatre catégories d'organismes en patrimoine.

Sur les cinq « Autres organismes en patrimoine », trois adoptent une thématique secondaire : deux se rapportent au patrimoine historique et généalogique et un au patrimoine architectural et paysager. Par exemple, le patrimoine aéronautique peut aussi toucher à « la connaissance et la commémoration de l'histoire⁵ », s'il conserve des artefacts issus d'un fait de guerre historique ou d'un événement particulier, international, national ou régional.

Dans cette enquête, le patrimoine artistique ne ressort pas comme une activité principale. En fait, le patrimoine artistique est surtout conservé dans les institutions muséales. Cependant, il apparaît comme thématique secondaire de trois organismes : un en patrimoine architectural et paysager, un en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles et un en patrimoine archéologique, historique et généalogique. Les objets relevant des beaux-arts et des arts décoratifs, entre autres, sont en effet collectionnés par 103 organismes et ils représentent un nombre total de 11 038 œuvres d'art ou objets d'arts décoratifs. L'importance accordée par certains organismes à ces collections leur octroie une thématique secondaire dans la conservation du patrimoine artistique.

Au total, en cumulant les thématiques principales et secondaires, c'est la thématique « Patrimoine historique et généalogique » qui est la plus répandue (192 établissements), suivie de loin par « Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles » (37) et « Patrimoine architectural et paysager » (31).

Figure 1.1
Répartition des établissements répondants selon leurs activités dans les cinq thématiques ou catégories de patrimoine, Québec, 2004



1. Par exemple, patrimoine linguistique, géologique, végétal, vétérinaire.

Source : Tableau A-1.

5. Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec, 2004*, Institut de la statistique du Québec, 13201.05 Organismes en patrimoine historique et généalogique, p.38, [En ligne], 2007, www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/SCACCC04-3.pdf.

Les activités des organismes en patrimoine

2.1 Diversité des activités patrimoniales des organismes

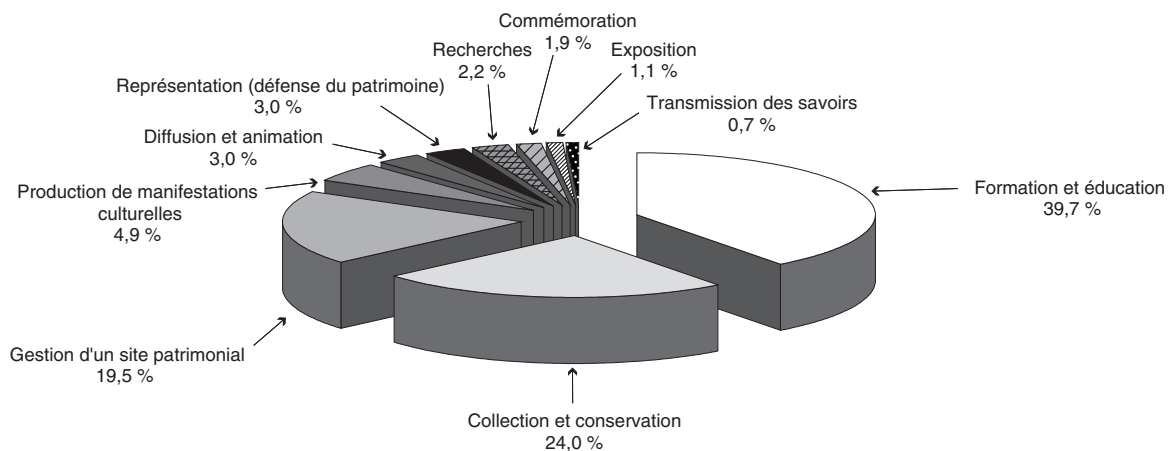
Les organismes du secteur du patrimoine ont déclaré avoir pratiqué 10 types d'activités patrimoniales en les classant par ordre d'importance. En fait, sur une échelle de 1 à 10, près de 40 % des organismes en patrimoine ont déclaré offrir une formation et des projets éducatifs en tant que principale activité. Deux autres activités déclarées comme principales rallient aussi une proportion importante d'organismes. Il

s'agit des activités de collection et de conservation (24,0 % des établissements) et la gestion d'un site patrimonial (19,5 %) (voir tableau A-5).

Cependant, les activités déclarées par ces organismes ne correspondent pas nécessairement aux définitions du SCACCQ. Par exemple, selon ce système de classification, l'action principale des organismes en patrimoine historique et généalogique porte « sur la connaissance et la commémoration de l'histoire ⁶ ». Il peut paraître étonnant alors, en considérant qu'il y a 202 de ces or-

ganismes, y compris le patrimoine archéologique, que seulement 51 organismes s'occupent de commémoration. De plus, 21 de ceux-ci placent cette activité en troisième place parmi leurs priorités, ce que déplorent plusieurs mémoires déposés en vue de l'étude du projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal. Entre autres, Michel Barcelo, professeur titulaire de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, s'étonne du fait qu'il n'y ait pas de proposition d'inventaire des lieux existants de commémoration ou d'éléments à commémorer et suggère de « développer une

Figure 2.1 Répartition des établissements répondants selon leur activité patrimoniale principale, Québec, 2004

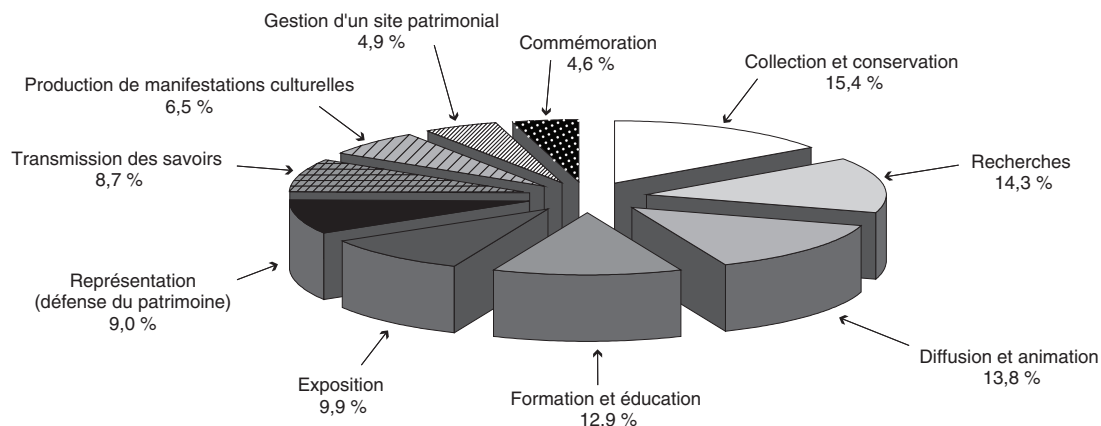


Source : Tableau A-5.

6. Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec, 2004*, Institut de la statistique du Québec, 13201.05 Organismes en patrimoine historique et généalogique, p.38, [En ligne], 2007, www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/SCACCQ04-3.pdf.

Figure 2.2

Répartition des 1 120 activités patrimoniales déclarées par l'ensemble des organismes en patrimoine (quel que soit l'ordre d'importance) selon la catégorie d'activités, Québec, 2004



Source : Tableau A-5.

stratégie [...] basée sur une vision d'ensemble de la question⁷ ». La commémoration, avec la toponymie, ne figurent pas dans les actions prioritaires de ces organismes. Pourtant, comme la Commission des biens culturels du Québec le démontre, la « commémoration fait partie intégrante de la construction des mémoires⁸ ».

Parmi les 1 120 activités patrimoniales déclarées par l'ensemble des établissements, quel que soit leur ordre d'importance, les quatre activités pratiquées par le plus grand nombre d'organismes sont la « collection et conservation » (172 établissements), les « recherches » (160), la « diffusion et animation », comme l'entretien d'un site Web, des publications, etc. (155) et la « formation et éducation » (145). Cependant, ces activités ne sont pas toutes prioritaires; elles peuvent avoir été aussi bien classées en deuxième qu'en neuvième position par les organismes, selon l'importance qu'ils accordent à la pratique de ces activités.

La formation et l'éducation sont les activités de diffusion les plus mentionnées en tant qu'activité principale; parmi les 145 organismes qui la déclarent comme faisant partie de leurs actions, 106 la placent en priorité. En effet, plusieurs organismes offrent des cours, surtout en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles, ou présentent des conférences, entre autres lorsqu'il s'agit d'organismes ayant une mission nationale, ou encore forment des professionnels ou des guides lorsque les établissements prévoient des visites guidées thématiques.

De nombreux organismes assurent l'entretien d'une collection et la conservation d'archives ou d'artefacts selon des niveaux de priorité différents. En effet, l'activité patrimoniale la plus commune aux organismes en patrimoine est la collection et la conservation des archives, des témoignages, des objets, etc.; elle est pratiquée par 172 organismes qui conservent l'un ou l'autre de ces biens culturels, ou les deux à la fois.

Soixante-quatre d'entre eux en font d'ailleurs leur activité principale, 79 la reconnaissent comme activité de deuxième importance, et 22 autres la placent en troisième lieu. Par ailleurs, 181 organismes ont déclaré aussi conserver des artefacts, des œuvres d'art ou des archives. Cette variation du nombre d'organismes (9) impliqués dans cette activité provient peut-être du fait que trois organismes n'ont pas répondu à la question des activités patrimoniales et que, comme certains organismes entreposent des objets ou des archives dans des endroits non prévus à cette fin, la pratique de cette activité ne fut pas reconnue.

La « diffusion et animation », bien que seulement 8 organismes en fassent leur activité principale, est une activité pratiquée par 155 établissements. L'un des outils de communication les plus répandus et utilisés par ceux-ci, pour la diffusion de leurs activités et de leurs actualités, est le bulletin de liaison. Comme les données présentées dans les cahiers 1 et 2 de l'*État des*

7. Michel Barcelo, *Mémoire présenté le 8 février 2005*, doc. 13d, p. 11, [En ligne], 2005, www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/PD04/13d.pdf.

8. Commission des biens culturels du Québec, *La commémoration*, [En ligne], 2006, www.cbcq.gouv.qc.ca/commemoration.html.

lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives l'ont révélé, peu d'établissements ont des ressources financières et humaines suffisantes pour publier des revues spécialisées sur une base régulière.

La production de manifestations culturelles (spectacles et veillées, festivals, performances, fêtes et rituels) apparaît dans les activités de 73 organismes. Bien que relativement peu d'organismes la choisissent comme activité première (13), elle devance la représentation (défense du patrimoine) déclarée par 8 organismes comme activité principale.

Malgré le fait que les organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique et en patrimoine architectural et paysager soient importants en nombre (respectivement 202 et 28) et fassent donc partie de catégories qui, selon le SCACCQ, peuvent administrer des monuments et des sites historiques, nous constatons que seulement 55 d'entre eux ont affirmé s'occuper de la gestion d'un site patrimonial (site, lieu ou monument historique), dont 52 la déclarent comme activité principale, 2 comme activité de

deuxième importance et un dernier, en sixième place.

La transmission des savoirs (porteurs de mémoire, ateliers aînés-jeunes, etc.) est la seule activité déclarée à tous les niveaux d'importance, de l'activité principale à la dernière position. La plupart des organismes la placent en quatrième, cinquième et sixième places dans leurs actions. En effet, plusieurs organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles misent sur ce type d'activités afin de transmettre l'héritage du vivant, tels que les savoir-faire, les métiers traditionnels, les contes et les chants traditionnels. Sinon, ce sont les documents écrits et les archives, comme les artefacts, qui servent de véhicule à cette transmission.

2.2 Activités de diffusion

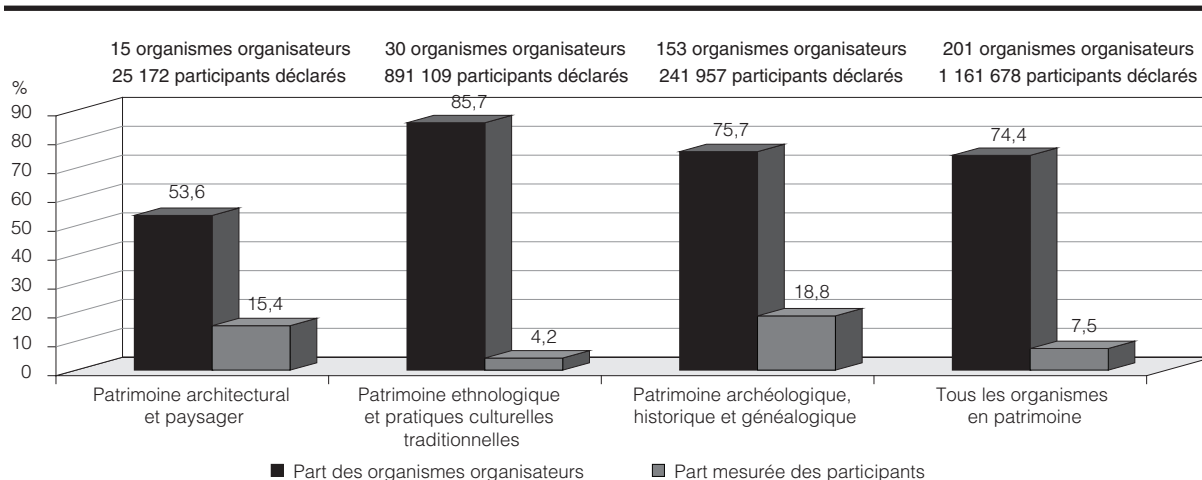
Les trois quarts des organismes en patrimoine présentent des activités comme des expositions, des conférences, des visites guidées, des fêtes ou des festivals, des animations et des démonstrations ou d'autres activités éducatives. En effet, 201 organismes sur les 270 répondants ont organisé au moins une activité de ce type, 6 établissements

ne peuvent affirmer s'il y a eu une activité de diffusion et 63 déclarent n'en avoir organisé aucune. Ce sont donc à la fois des activités éducatives, d'animation ou de production de manifestations culturelles qui sont regroupées dans la rubrique « Activités de diffusion » (voir tableau A-9).

Ces activités, au nombre de 3 340 (seul un organisme en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles ne peut déclarer le nombre d'activités organisées), ont attiré plus de un million de participants au cours de l'année de référence 2004 (1 161 678 personnes). Seulement huit organismes ne connaissent pas le nombre de participants, mais il importe de préciser que les données fournies sont à la fois des données mesurées et des données estimées. Le nombre de participants peut être difficile à évaluer, surtout lorsqu'il s'agit de festivals ou de manifestations culturelles en plein air sans contrôle des admissions donc, sans billets numérotés, ce qui influence l'estimation des données. Plus de 92 % du nombre de participants à ces activités repose sur des données estimées.

Figure 2.3

Part des organismes en patrimoine organisateurs d'activités de diffusion par rapport à l'ensemble des organismes de chaque catégorie et part mesurée des participants sur le total des participants déclarés à ces activités, Québec, 2004



Source : Tableau A-9.

En effet, 46 organismes ont répondu avec des données estimées, ce qui donne un total de 1 074 918 participants à 1 052 activités. Le nombre de participants est élevé à cause notamment d'un organisme en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles qui a estimé avoir eu 500 000 participants à une manifestation, ce qui explique que les trois quarts des participants déclarés aux activités organisées par l'ensemble des organismes en patrimoine auraient assisté à une activité d'organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles. Parmi les 154 établissements qui ont mesuré leurs données, seulement 86 760 participants ont été comptabilisés pour 2 288 activités, ce qui offre un contraste notable avec les données estimées.

Les organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique ont organisé 2 534 activités, soit 75,9 % de toutes les activités déclarées. En effet, plusieurs sociétés historiques et généalogiques proposent des tours guidés à vélo ou à pied, des circuits historiques dans des villages et à travers la

ville, des expositions thématiques ou des conférences.

2.2.1 Production de publications

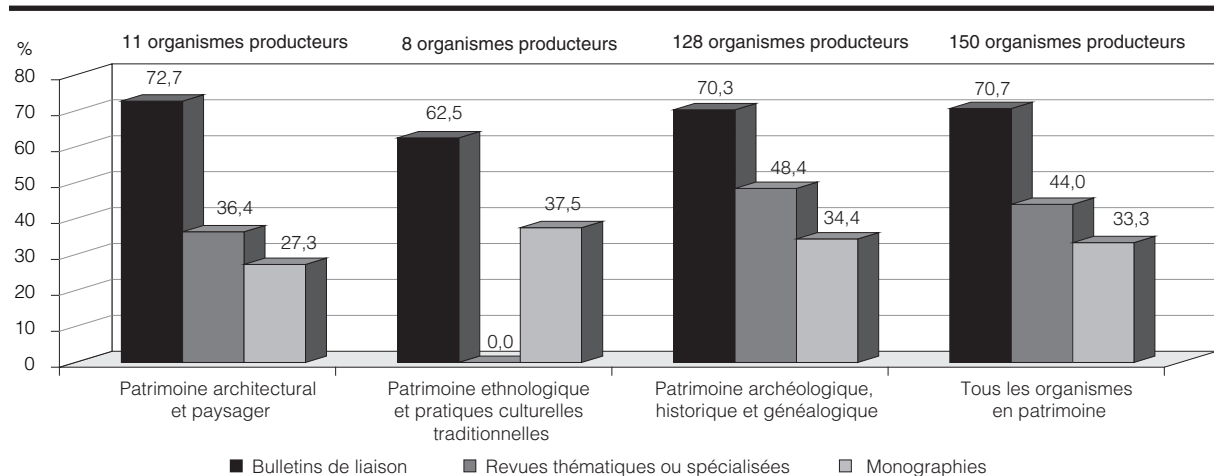
Les organismes en patrimoine produisent des bulletins de liaison, des revues thématiques et des monographies. Certains organismes éditent plus d'un type de publications, par exemple le Conseil des monuments et sites du Québec, qui édite le trimestriel *Continuité* ainsi que des brochures et des livres spécialisés. Sur les 270 organismes interrogés, 150 (55,6 %) produisent au moins une de ces publications (voir tableau A-10).

Le bulletin de liaison est l'outil de communication le plus répandu. En effet, 7 organismes producteurs de publications sur 10 (106 organismes de toutes les catégories) en éditent. Ces documents sont les moins dispendieux à produire (certains sont mis en ligne) et constituent un moyen utile pour communiquer l'actualité de l'organisme, comme les projets en cours, les conférences, etc. C'est une façon efficace de sensibiliser les membres et les non-membres aux activités patrimoniales et aux débats actuels.

Quelques organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique et en patrimoine architectural et paysager publient aussi des revues thématiques ou spécialisées : on en dénombre 62 dans le premier groupe et seulement 4 dans le second. En effet, l'archéologie et l'architecture, entre autres, sont des disciplines établies, représentées par une corporation et des regroupements professionnels, tout comme les historiens qui rejoignent des adhérents très spécialisés. Plus de la moitié de ces 66 organismes (53 %) publient des revues trois ou quatre fois par année, tandis que 42 % produisent des revues annuelles ou bisannuelles. Par ailleurs, 57 de ces organismes, soit 86 %, distribuent des publications dont le tirage est inférieur à 1 000 exemplaires.

D'après les résultats de l'enquête, au cours de l'année 2004, au moins 136 monographies ont été publiées par 50 organismes; par ailleurs, un organisme en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles ne peut en préciser le nombre. Les trois principales catégories d'établissements ont produit des monographies, sauf les « Autres

Figure 2.4
Part des organismes en patrimoine producteurs de publications par rapport à l'ensemble des organismes de chaque catégorie et selon le type de publications produites, Québec, 2004



Source : Tableau A-10.

organismes en patrimoine ». Les organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique en ont édité le plus : 44 établissements ont publié 112 monographies.

La catégorie des organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles est celle qui s'exprime le moins par l'intermédiaire de publications; seulement 8 établissements sur les 35 répondants à l'enquête utilisent ce moyen de communication. Parmi ces organismes, 5 produisent des bulletins de liaison et 3 publient des monographies (16, selon les deux organismes qui en connaissent le nombre). Ils ne publient pas de revues thématiques ou spécialisées mais misent plutôt sur l'outil informatique pour diffuser leur information. En effet, 20 organismes de cette catégorie animent un site Web.

2.2.2. Site Web : outil de communication

Dans sa neuvième orientation, le rapport Arpin soulignait que « les revues et les bulletins qui paraissent trois, quatre ou six fois par année ne répondent pas à tous les

besoins. Il serait souhaitable d'utiliser les moyens électroniques pour relier les composantes du vaste réseau d'information qui s'est développé sur l'ensemble du territoire québécois⁹. »

Archéo-Québec est un réseau de diffusion sur Internet, portant sur l'archéologie et développé avec l'aide du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ce réseau établit, entre autres, des liens avec les sites Web de certains organismes qui œuvrent dans ce secteur, tout comme des organismes de regroupement et certains conseils régionaux de la culture. En effet, Internet est un moyen de communication et de diffusion qui permet l'adaptation du calendrier des manifestations culturelles inscrites et des mises à jour fréquentes lorsque les moyens financiers le permettent.

Le recours à ces sites est variable car il se plie aux ressources financières disponibles, et ce sont souvent les organismes à mission nationale qui reçoivent l'aide financière pour la création et l'entretien d'un site Web. Cependant, c'est un

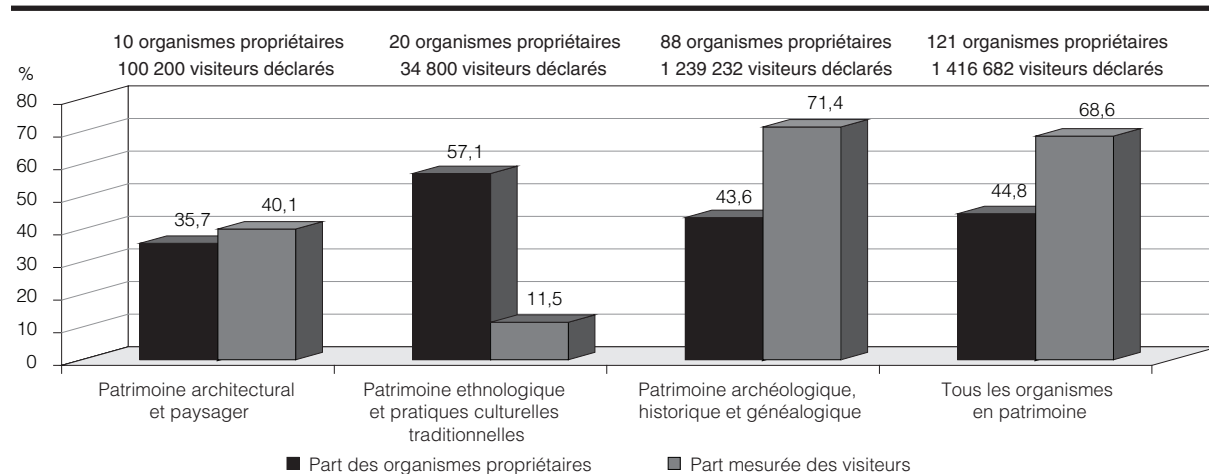
bon outil pour afficher le calendrier des manifestations; il est facile de le mettre à jour et il peut servir à annoncer des activités ponctuelles et fréquentes.

Seulement 121 organismes en patrimoine sur les 270 qui ont répondu au volet « Questions propres au secteur du patrimoine » ont un site Web, ce qui représente moins que la moitié de ces organismes (44,8 %). C'est insuffisant pour diffuser l'information, surtout si l'on veut joindre des amateurs et des jeunes qui utilisent ce moyen gratuit et de plus en plus accessible pour des travaux scolaires.

De plus, les organismes qui affichent un site Web n'assurent pas toujours le décompte de leurs visiteurs car, dans chaque catégorie, les organismes qui connaissent la fréquentation de leur site sont aussi nombreux ou un peu moins que ceux qui l'ignorent. Au total, seulement 42,1 % des organismes propriétaires de site Web connaissent le nombre de leurs visiteurs. En outre, dans le cas des organismes en patrimoine architectural et paysager et en patrimoine ethnologique

Figure 2.5

Part des organismes en patrimoine propriétaires d'un site web par rapport à l'ensemble des organismes de chaque catégorie et part mesurée des visiteurs sur le total des visiteurs déclarés, Québec, 2004



Source : Tableau A-11.

9. Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec. *Notre patrimoine, un présent du passé*, p. 170, [En ligne], 2007, www2.ville.montreal.qc.ca/ocprm/pdf/PD04/3c.pdf.

et pratiques culturelles traditionnelles, le nombre de visiteurs est gonflé par les données estimées qui dépassent largement les données mesurées. Par exemple, les organismes en patrimoine ethnologique ont mesuré 4 000 visiteurs comparativement à une estimation de 30 800. Seulement 36 des 88 organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique propriétaires d'un site Web connaissent le nombre de leurs visiteurs. Leurs sites auraient été consultés par 1 239 232 visiteurs, et la majorité des données de fréquentation sont mesurées (voir tableau A-11).

2.3 Activités de recherche

Les recherches en patrimoine sont de plus en plus prises en charge par des établissements d'enseignement et des universités, tels que le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions de l'Université Laval (CELAT), l'Institut national de la recherche scientifique-Urbanisation, Culture et

Société (INRS-UCS), l'Institut du patrimoine (créé à l'Université du Québec à Montréal en 2004), la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti (instituée à l'Université de Montréal en 2004) et les Archives de folklore qui existent à l'Université Laval depuis 1944¹⁰. Cependant, 71,5 % des organismes à but non lucratif en patrimoine reçoivent aussi des demandes de recherche. En effet, 193 des 270 organismes en patrimoine ont reçu au moins 21 000 demandes. Ce nombre élevé confirme que, comme l'écrivait Roland Arpin dans le document *Pour une politique du patrimoine culturel au Québec*, « la recherche est davantage ponctuelle que fondamentale. Elle vient répondre à des besoins précis pour la préparation d'une exposition ou pour venir en aide à la gestion de l'urbanisme local et régional¹¹. »

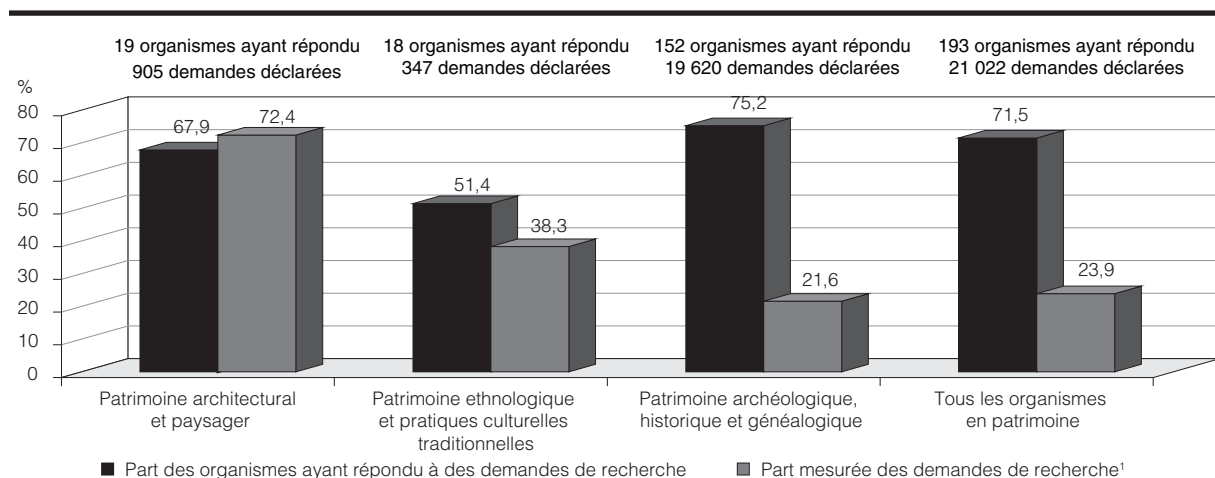
Le suivi de ces projets n'est cependant pas très précis, parce que 40 organismes ne connaissent pas le nombre de demandes reçues, et

que plusieurs données de réponse sont estimées et non pas mesurées. Plus des trois quarts des organismes consultés appartiennent à la catégorie du patrimoine archéologique, historique et généalogique et ils ont reçu plus de 90 % du nombre total des demandes de recherche. En effet, ce sont aussi eux qui contribuent à accroître le chiffre des demandes de recherche. À titre d'exemple, les 112 établissements non classés comme centres ou services d'archives, et qui peuvent évaluer le nombre de demandes reçues, ont déclaré des estimations de 15 385 demandes par rapport à 1 219 demandes mesurées (voir tableau A-12).

Il y a lieu de s'interroger quant aux méthodes d'estimation des données qui aboutissent à un si grand écart entre le nombre estimé et le nombre mesuré des demandes. La recherche, qui fait partie des principales activités pratiquées par ces organismes, devrait être mieux documentée. Il n'y a que les organismes en

Figure 2.6

Part des organismes en patrimoine ayant répondu à des demandes de recherche par rapport à l'ensemble des organismes de chaque catégorie et part mesurée des demandes sur le total déclaré, Québec, 2004



1. Ce calcul inclut les 3 116 demandes adressées aux organismes en patrimoine classés comme centres et services d'archives. Elles sont considérées comme des données mesurées.

Source : Tableau A-12.

10. En matière de patrimoine naturel, nous signalons l'existence de deux chaires : la Chaire de l'UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal et la Chaire d'études sur les écosystèmes de l'Université du Québec à Montréal.

11. Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec. *Notre patrimoine, un présent du passé*, p. 78, [En ligne], 2007, www2.ville.montreal.qc.ca/ocprm/pdf/PD04/3c.pdf.

patrimoine architectural et paysager qui ont répondu à la question par un nombre mesuré plus élevé que le nombre estimé des données.

Ce qu'il faut retenir de ces résultats, c'est que la recherche constitue une activité courante à distinguer de la recherche fondamentale, qui répond à un besoin d'information sur le plan individuel, local ou régional. Le manque de ressources humaines et financières peut expliquer la difficulté à quantifier cette activité récurrente et essentielle pour la connaissance patrimoniale.

2.4 Activités de collection et de conservation

Le tableau 1.1 montre la convergence des activités des organismes en patrimoine avec celles des centres et services d'archives et des institutions muséales. En effet, sur les 270 établissements répondants au volet sur les « Questions propres au secteur du patrimoine », 37 organismes mènent aussi une activité (principale ou secondaire) comme centres et services d'archives, et 14 établissements œuvrent aussi dans

le secteur des institutions muséales. De plus, de nombreux organismes en patrimoine, même ceux qui n'ont pas obtenu de classement secondaire dans l'un des deux autres secteurs du domaine, assument aussi des fonctions de collection et de conservation d'archives et d'objets patrimoniaux.

Les deux tiers des établissements répondants conservent soit uniquement des archives (90), soit uniquement des objets d'art ou patrimoniaux (8) ou les deux (83) (voir tableau A-8). Cependant, plusieurs d'entre eux ne peuvent entreposer ces archives et ces objets dans des lieux appropriés ni dans des conditions adéquates de conservation. L'Institut d'histoire de l'Amérique française remarquait déjà ces lacunes : « Aujourd'hui, plusieurs de ces organismes, parce qu'ils ne bénéficient pas des ressources suffisantes, éprouvent des grandes difficultés à maintenir leurs collections d'archives¹². »

De plus, les archives, les œuvres d'art, les objets d'arts décoratifs et les artefacts sont conservés dans

des conditions inégales car, la plupart du temps, ils sont entreposés dans des lieux non prévus à cette fin. En d'autres termes, ces collections ne sont pas remises dans des lieux répondant à des normes archivistiques ou muséographiques de conservation.

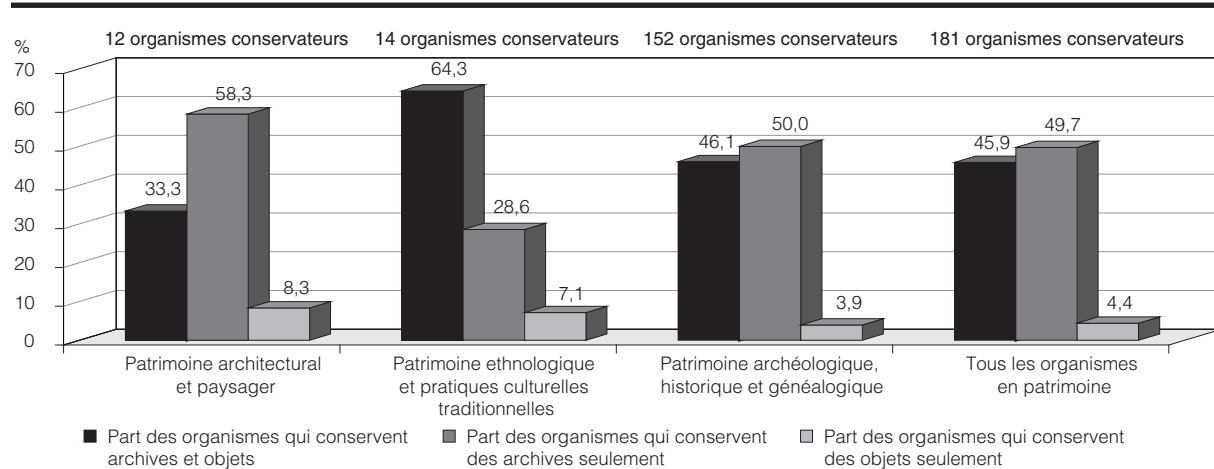
En effet, sur les 181 organismes conservateurs d'archives ou d'objets patrimoniaux, 15 n'ont pas d'espace de conservation désigné et 41 entreposent leurs biens dans des lieux non prévus à cette fin, comme des corridors ou des halls. Il n'y a que 17,7 % des organismes qui déclarent que toute leur collection est entreposée dans des locaux à contrôle climatique ambiant, alors que 66,9 % disent ne pas disposer de tels lieux pour héberger leur collection.

2.4.1 Collections d'archives

Sur les 270 organismes en patrimoine enquêtés, 185 (68,5 %) déclarent avoir des archives historiques. Cependant, comme quatre de ces organismes ne peuvent pas toujours fournir de l'information sur les archives qu'ils ont en main,

Figure 2.7

Répartition des organismes en patrimoine conservant des archives historiques ou des objets d'art ou patrimoniaux selon la catégorie d'organismes et selon le type de collections conservées, Québec, 2004



Source : Tableau A-8.

12. Institut d'histoire de l'Amérique française, *Mémoire de l'Institut d'histoire de l'Amérique française soumis au Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec sous la présidence de Roland Arpin. 4. Les archives : une composante essentielle du patrimoine culturel*, 2000, [En ligne], 2007, www.cam.org/~ihaf/dossiers/Arpin00.html#ancre558684.

nous ne traiterons que des 181 qui connaissent la nature et la quantité des archives conservées. Là-dessus, 148, c'est-à-dire 81,8 %, ne sont pas classés comme centres ou services d'archives, et les autres gèrent un centre d'archives défini comme tel et assument la fonction archivistique comme activité principale ou secondaire.

2.4.1.1 Description des collections

Près des deux tiers des 233 organismes en patrimoine non classés comme centres d'archives conservent des archives historiques; ces 148 établissements sont répartis inégalement dans toutes les catégories de patrimoine. Par contre, 36 des 37 organismes classés comme centres d'archives sont des organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique (voir tableau A-2).

Les archives historiques constituent une part importante des fonds de collection des organismes en patrimoine. Elles sont composées pour la plupart d'archives de type textuel et iconographique. En effet, 11 055 mètres linéaires d'archives de type textuel appartiennent à 139 organismes et 2 924 201 pièces de type iconographique – photos, cartes postales, gravures, caricatures, etc. – sont conservées par 138 organismes. Par ailleurs, 107 organismes en patrimoine gardent 13 791 heures d'images en mouvement et 100, 47 770 pièces cartographiques.

Les 152 organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique, classés ou non comme centres d'archives et qui peuvent décrire leurs collections, ont en main plus de 95 % des différents types d'archives à l'exception des archives sonores dont le quart est conservé par les organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.

Les organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique ont une activité, selon le SCACCQ, qui porte « en partie sur le patrimoine archivistique et documentaire et en partie sur des objets façonnés (artéfacts) dont la conservation présente un intérêt historique¹³ ». De plus, la collaboration de plusieurs sociétés historiques et généalogiques avec les bibliothèques municipales facilite l'entreposage, le traitement et l'accessibilité de ces archives; 122 organismes se partagent 2 825 650 pièces iconographiques et 120 organismes entreposent 10 613 mètres linéaires d'archives textuelles. De plus, 76 organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique conservent aussi un bon nombre d'heures d'enregistrement (9 331 heures d'archives sonores). La Phonothèque québécoise¹⁴ met en ligne une liste des organismes qui conservent des archives sonores – bandes sonores de film, d'émission de radio, d'histoire orale, de témoignage, etc. – et il est facile de constater que, parmi ceux-ci, la plupart sont des sociétés historiques.

Évidemment, les archives sonores font principalement partie de la collection des organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles. Bien que l'Université Laval conserve un fonds impressionnant d'archives de folklore et d'ethnologie depuis 1944, 11 organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles possèdent 3 253 heures d'enregistrement. Cette abondance s'explique par le fait que la transmission des traditions au Québec s'est effectuée en mode oral et que l'enregistrement sur bande-son est le principal moyen de conservation. Cette catégorie, malgré le nombre élevé d'organismes qu'elle comprend (35), n'en compte toutefois que 14 qui conservent des archives historiques.

Par ailleurs, seulement deux catégories d'organismes conservent des microformes : deux organismes en patrimoine ethnologique possèdent 120 microformes et 37 organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique conservent 1 134 507 pièces de ce type. Cependant, il importe de noter que, parmi ce total, un seul établissement en a déclaré 1 100 000, ce qui représente un nombre impressionnant pour une seule collection.

Seulement 3 des 12 organismes en patrimoine architectural et paysager qui conservent des archives historiques possèdent des archives architecturales comme des plans, des dessins architecturaux et techniques; au total, ces trois organismes possèdent 3 055 pièces. Les organismes en patrimoine architectural et paysager se distinguent par l'importance des archives iconographiques : quatre organismes se partagent 51 450 pièces de ce genre. Notons qu'un seul de ces organismes en a déclaré 50 000. La cartographie pourrait être un objet de collection aussi pour le patrimoine paysager, mais un seul de ces organismes conserve ce type d'archives, soit 30 pièces. La principale catégorie d'organismes qui conserve des archives architecturales est celle du patrimoine archéologique, historique et généalogique dont 35 organismes se partagent 123 166 pièces. Cependant, comme un seul établissement a déclaré conserver 110 000 éléments, le nombre de pièces conservées par les 34 autres organismes de cette catégorie est forcément beaucoup moins considérable.

Malgré le petit nombre d'organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles qui conservent des archives textuelles, les neuf établissements se partagent tout de même 262 mètres linéaires, ce qui est beaucoup par

13. Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec, 2004*, Institut de la statistique du Québec, 13201.05 Organismes en patrimoine historique et généalogique, p.38, [En ligne], 2007, www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/SCACCQ04-3.pdf.

14. Phonothèque québécoise, *Musée du son; collections sonores au Québec*, 2005, [En ligne], 2007, www.phonothèque.org/fr/collections.html

rapport aux huit organismes en patrimoine architectural et paysager qui cumulent ensemble 66 mètres linéaires d'archives textuelles.

Trente-trois organismes en patrimoine qui ont un centre d'archives organisé (activité principale ou secondaire) et qui sont classés comme tels conservent la majorité des archives textuelles (6 616 mètres linéaires), des archives iconographiques (2 303 624 pièces), des images en mouvement (11 086 heures) et des archives cartographiques (38 475 pièces) de tous les organismes en patrimoine ayant des archives historiques. Par contre, les organismes n'ayant aucun classement en archives conservent la majorité des archives sonores (6 487 heures), des archives architecturales (114 132 pièces) et des microformes (1 124 889 pièces).

2.4.1.2 Taux de description des fonds et accessibilité

Compte tenu du nombre de collections et de fonds d'archives gardés par des organismes en patrimoine, il y a lieu de connaître les instruments de recherche et les méthodes de description du contenu de ces

fonds de même que leur divulgation à une plus grande échelle, afin de favoriser un élargissement de la connaissance de notre patrimoine.

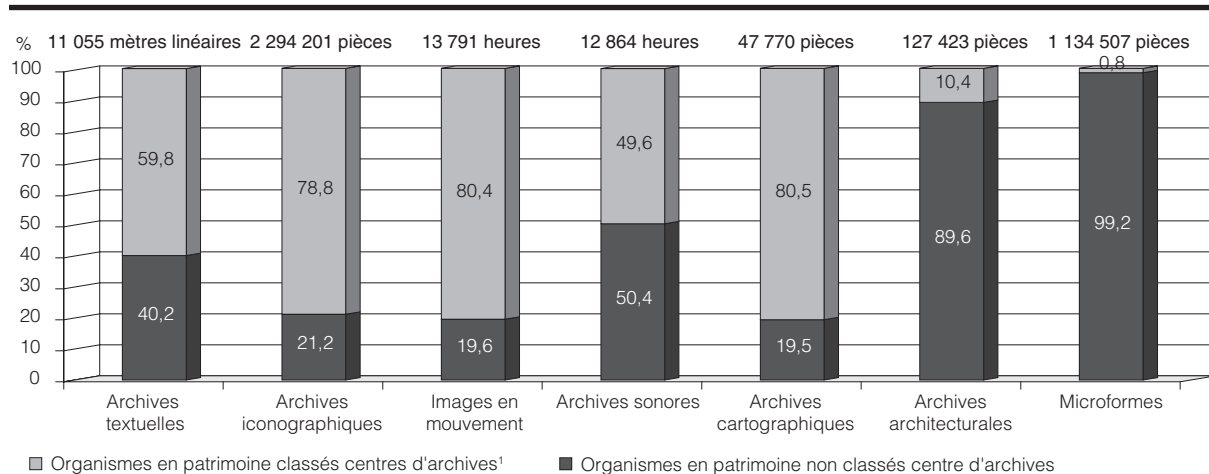
Parmi les 148 organismes en patrimoine qui conservent des archives historiques et qui ne sont pas classés comme centres et services d'archives, 83 les rendent accessibles au public, tandis que 65 établissements ont des archives non classées ou inaccessibles au public. Les 37 organismes en patrimoine classés comme centres et services d'archives doivent rendre leurs collections accessibles au public, puisque cette condition est essentielle pour obtenir ce classement. Il faut donc compter 120 organismes qui rendent leurs archives accessibles au public. Toutefois, on ne précise pas la fréquence de l'accessibilité à ces archives, ni sa durée, c'est-à-dire s'il s'agit d'une journée par mois ou encore sur une base régulière ou quotidienne avec un horaire affiché.

En fait, sur les 185 organismes qui conservent des archives historiques, 11 ne peuvent affirmer que leur collection a déjà été décrite dans

un catalogue, un inventaire ou un répertoire sommaire et 52 organismes n'ont jamais décrit leur collection. Seulement 17 organismes ont soumis la totalité de leur collection à une description; les autres n'en ont que partiellement effectué le recensement (voir tableau A-3).

À part les 109 organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique (classés ou non comme centres d'archives) qui rendent leurs archives accessibles au public, ceux des autres catégories de patrimoine comptent plus d'établissements dont les archives sont inaccessibles au public ou non classées plutôt que rendues disponibles. Tandis que certaines sociétés d'histoire travaillent conjointement avec des bibliothèques municipales donnant accès à des ressources de classement et pouvant avoir déjà des catalogues ou des inventaires à une échelle locale et plus restreinte, d'autres avouent ne pas avoir de lieu approprié ni d'organisation propre à cette activité. Le Groupe conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec avait d'ailleurs noté « l'éparpillement des archives, l'entreposage d'archives non pertinent

Figure 2.8 Répartition des différents types d'archives conservées par les organismes en patrimoine selon que les établissements conservateurs soient classés ou non comme centres d'archives, Québec, 2004



1. En activité principale ou secondaire.

Source : Tableau A-2.

dans des entrepôts, le manque de ressources à la classification¹⁵ ».

En effet, les archives des 109 organismes classés ou non comme centres d'archives en patrimoine archéologique, historique et généalogique ne sont pas très bien répertoriées même si elles sont ouvertes au public. Bien que 13 de ces organismes aient un taux mesuré de 100 % en matière de description des fonds de collection, le taux de 20 autres est de 0 %. En outre, dans le cas des 47 organismes de cette catégorie qui ne rendent pas leurs archives publiques, ce sont 20 établissements qui présentent un taux mesuré de 0 % et un seul organisme affirme posséder une description complète de sa collection.

Cependant, le taux de description des fonds d'archives d'organismes en patrimoine non classés comme centres d'archives se révèle généralement meilleur lorsque l'organisme ouvre ses archives au public. Dans ce cas, 60,2 % des établissements ont plus de 50 % de leur fonds qui

est décrit, tandis que cette proportion n'est que de 20 % dans les établissements non ouverts au public. Par ailleurs, en ce qui concerne les organismes en patrimoine classés comme centres d'archives, ce sont 75 % des fonds qui sont décrits à plus de 50 %.

Les organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles ne tiennent pas non plus un inventaire détaillé de leurs archives; un seul organisme sur 14 dispose d'une description complète de ses archives ouvertes au public. Sur les quatre autres organismes dont les locaux sont ouverts au public, trois ont un taux de description de leur collection qui varie entre 50 % et 74 %, et le dernier ne peut dire quelle est la proportion décrite. Quant aux neuf autres organismes dont les archives sont non classées ou non publiques, cinq ne possèdent aucune description de leur fonds d'archives, tandis que les quatre autres ont inventorié moins de la moitié de leur fonds, ce qui est nettement insatisfaisant. Il y a lieu

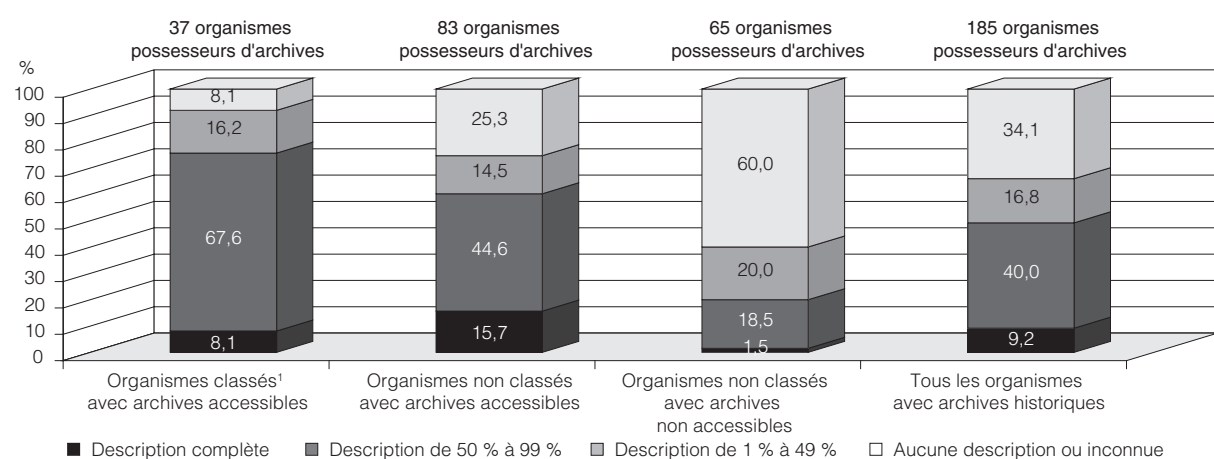
de s'inquiéter quant à la conservation et à la connaissance de ces archives.

Si nous acceptons que la diffusion soit une activité secondaire priorisée par les organismes en patrimoine, il faudrait que les archives qu'ils constituent soient mises en valeur, à tout le moins rendues accessibles aux non-membres. Le fait que de nombreux fonds d'archives, sur des sujets divers, ne soient pas répertoriés suscite de sérieuses interrogations quant à la perpétuation des connaissances au sein des organismes, par exemple s'il advenait qu'un fonds peu ou pas documenté soit perdu.

2.4.1.3 Conservation des archives

Les questions sur le taux d'occupation des locaux de conservation et la qualité des conditions d'entreposage des collections ont été posées relativement à l'ensemble des collections, sans distinction entre les archives et les objets d'art ou objets patrimoniaux (voir tableaux A-7 et A-8).

Figure 2.9
Répartition des organismes en patrimoine ayant déclaré posséder des archives historiques selon l'accessibilité de leurs archives et le taux de description des collections archivistiques, Québec, 2004



1. Classés comme centres d'archives (activité principale ou secondaire).

Source : Tableau A-3.

15. Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec. *Notre patrimoine, un présent du passé*, p. 66, [En ligne], 2007, www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/PD04/3c.pdf.

Sur les 181 organismes en patrimoine conservant des archives historiques ou des objets patrimoniaux et qui ont répondu aux questions sur leurs locaux de conservation, 90, soit 49,7 %, ne conservent que des archives historiques, sans œuvres d'art, ni objets d'art ou artefacts, 83, soit 45,9 %, conservent archives et objets et 8, soit 4,4 % ne conservent que des œuvres ou objets d'art ou des objets patrimoniaux (à l'exclusion des 12 organismes associés à des institutions muséales). Les quatre organismes qui avaient déclaré conserver des archives ou des objets et qui ne pouvaient en décrire ni la nature ni la quantité ont été ajoutés aux autres organismes qui n'étaient pas concernés par ces questions.

Dans le cas des organismes qui ne conservent que des archives, l'espace alloué à l'entreposage est plutôt bien occupé, car 57,8 % des établissements utilisent plus de 50 % de leur espace de conservation pour entreposer leurs fonds d'archives. Cependant, cet espace n'est pas nécessairement approprié pour la conservation d'archives : 5 organismes ne disposent pas de lieu de conservation désigné et

13 utilisent des lieux non prévus à cette fin, comme des corridors ou des halls.

Pour ce qui est des organismes qui conservent archives et objets, l'espace alloué à l'entreposage est également bien occupé, car 63,7 % des établissements utilisent plus de 50 % de leur espace de conservation pour entreposer leurs archives et les objets d'art ou patrimoniaux. Cependant, cet espace est encore moins approprié que celui du groupe précédent à la conservation adéquate de leurs collections : 8 organismes ne disposent pas de lieu de conservation désigné et 27 utilisent des lieux non prévus à cette fin.

En fait, plus des trois quarts des organismes en patrimoine ayant des collections d'archives et d'objets ou les deux à la fois n'ont pas accès à des locaux à contrôle climatique ambiant pour les entreposer. Cela signifie que les collections archivistiques de 130 établissements ne sont aucunement conservées dans des conditions adéquates et que seulement 43 disent respecter des normes archivistiques d'entreposage, dont 11 ne peuvent octroyer ces

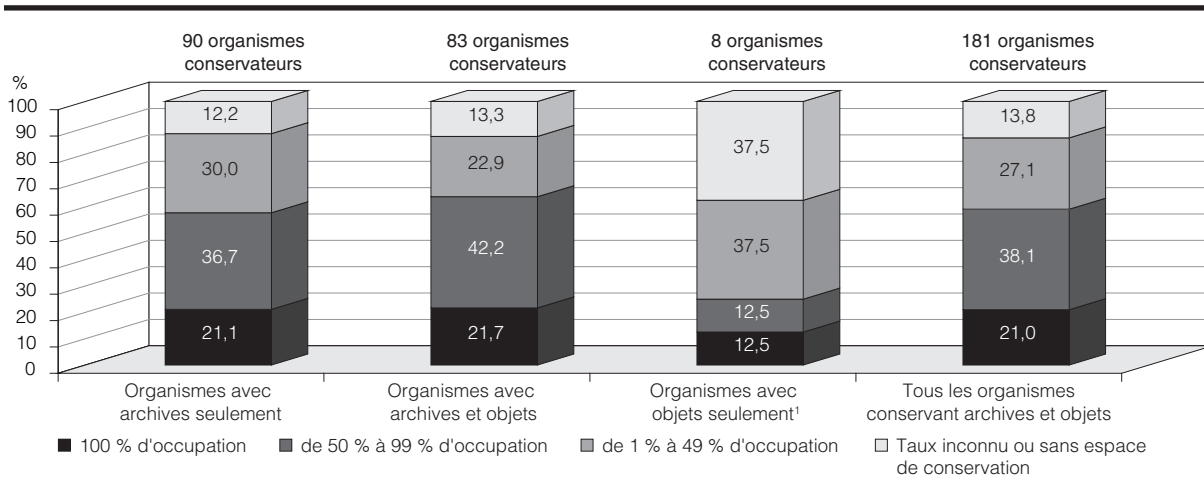
bonnes conditions de conservation qu'à une partie de leur collection.

Étant donné que peu de fonds d'archives sont répertoriés selon les méthodes appropriées et que la plupart ne sont pas entreposés dans des conditions de conservation adéquates, il faudrait se préoccuper de leur état de conservation et prévoir leur transfert dans un avenir prochain.

2.4.2 Collections d'œuvres d'art, d'objets d'arts décoratifs et d'objets patrimoniaux

Sur les 103 organismes en patrimoine qui conservent des œuvres d'art, des objets d'arts décoratifs ou des objets patrimoniaux, ou les trois à la fois, 91 ne sont pas associés à une institution muséale. Là-dessus, 55 ne conservent que des objets patrimoniaux et des artefacts, tandis que la collection des 36 autres comprend également des œuvres d'art et des objets d'arts décoratifs. Ces derniers sont définis par le MCC de la manière suivante : « l'art dans lequel les principes du dessin, de l'ornementation, de l'embellissement ou de la décoration sont appliqués à la production d'objets

Figure 2.10 Répartition des organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des archives historiques ou des objets d'art ou patrimoniaux, ou les deux à la fois, selon leurs collections et le taux d'occupation de leur espace de conservation, Québec, 2004

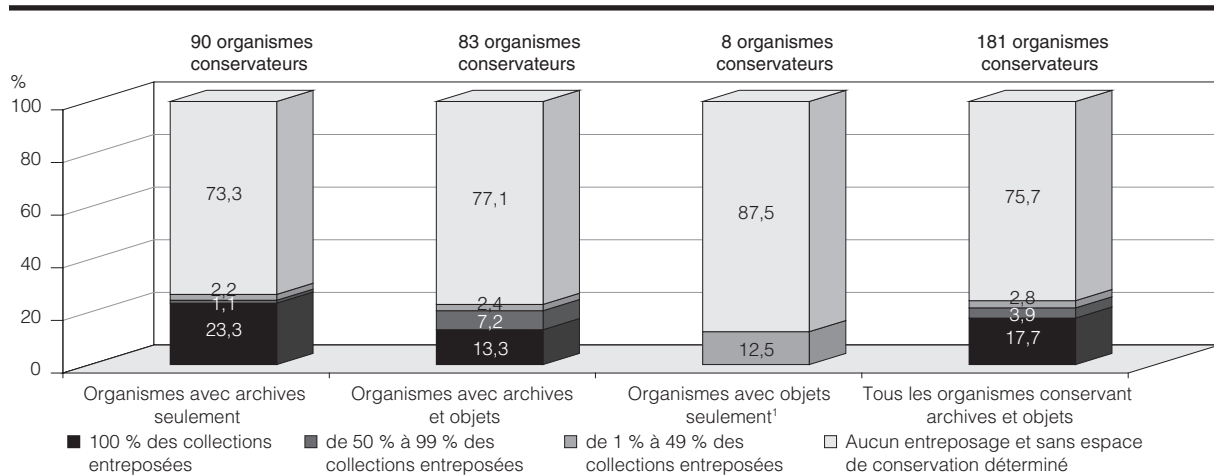


1. À l'exclusion des 12 organismes en patrimoine associés à des institutions muséales.

Source : Tableau A-7.

Figure 2.11

Répartition des organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des archives historiques ou des objets d'art ou patrimoniaux, ou les deux à la fois, selon leurs collections et leur taux d'entreposage de celles-ci dans un espace à contrôle climatique ambiant, Québec, 2004



1. À l'exclusion des 12 organismes en patrimoine associés à des institutions muséales.

Source : Tableau A-8.

fonctionnels et utilitaires tels que l'ameublement, le costume, l'orfèvrerie, la céramique, la tapisserie, la mosaïque, etc.¹⁶ ».

Les artefacts, eux, sont des objets façonnés qui témoignent d'une activité humaine. Il peut s'agir d'objets archéologiques, d'instruments de musique traditionnels, d'outils qui témoignent d'un métier traditionnel, etc.

Le MCC tient un laboratoire d'archéologie, situé dans le même édifice que le Centre de conservation du Québec, qui comprend les installations de recherche de même que la réserve des collections archéologiques du Québec, dont celle de la Place Royale qui constitue la plus importante et la plus consultée. Par ailleurs, les objets trouvés lors des fouilles sur des sites appartenant au gouvernement fédéral sont entreposés au Service des collections de Parcs Canada, dans ses locaux situés à Québec.

Cependant, les établissements en patrimoine archéologique, historique et généalogique conservent également beaucoup d'artefacts. En excluant les organismes associés à des institutions muséales, ce sont eux qui conservent le plus d'artefacts, soit un total de 53 787 pièces pour les 73 organismes qui possèdent ces fonds et peuvent les décrire. Huit organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles conservent aussi près de 20 000 pièces. Il peut s'agir d'instruments de musique folklorique, de costumes et d'accessoires d'époque, d'objets usuels, de décors pour les festivals, etc.

À Montréal, depuis l'an 2000, les 87 collections en provenance de sites inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et les 36 collections issues de sites en cours d'expertise sont déposées au Centre des collections (plus de 6 000 articles) de la Ville de Montréal.

Sur les 12 organismes en patrimoine associés à une institution muséale, 7 conservent tous les types d'objets énumérés, tandis que 5 ne conservent que des objets patrimoniaux ou artefacts (voir tableau A-6). Ces organismes gèrent, par l'intermédiaire d'une institution muséale, 7 518 œuvres d'art et 1 205 615 objets dont 1 015 000 pièces en archéologie.

2.4.2.1 Conservation des œuvres d'art, des objets d'arts décoratifs et des objets patrimoniaux

La plupart des organismes en patrimoine qui gèrent des collections ont à la fois des archives et des œuvres d'art ou des objets d'arts décoratifs ou patrimoniaux, ou les trois à la fois. Il n'y a que huit organismes en patrimoine qui ne conservent que des objets d'art ou patrimoniaux, sans archives. L'un de ceux-ci se rattache au patrimoine architectural et paysager, et un autre, au patrimoine ethnologique et pratiques

16. Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec, 2004*, Institut de la statistique du Québec, 13201.03 Organismes en patrimoine artistique, p. 37, [En ligne], 2007, www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/SCACCQ04-3.pdf.

culturelles traditionnelles, tandis que les six autres sont des organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique. Les deux premiers déclarent occuper de 1 % à 24 % de l'espace alloué à la conservation et disposer de mauvaises conditions d'entreposage. La situation n'est pas meilleure pour les six organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique; deux n'ont pas d'espace de conservation désigné et les quatre autres n'entreposent pas non plus leurs collections selon des normes muséographiques de conservation (voir tableaux A-7 et A-8 et figures 2.10 et 2.11).

2.4.2.2 Conservation de documents publiés

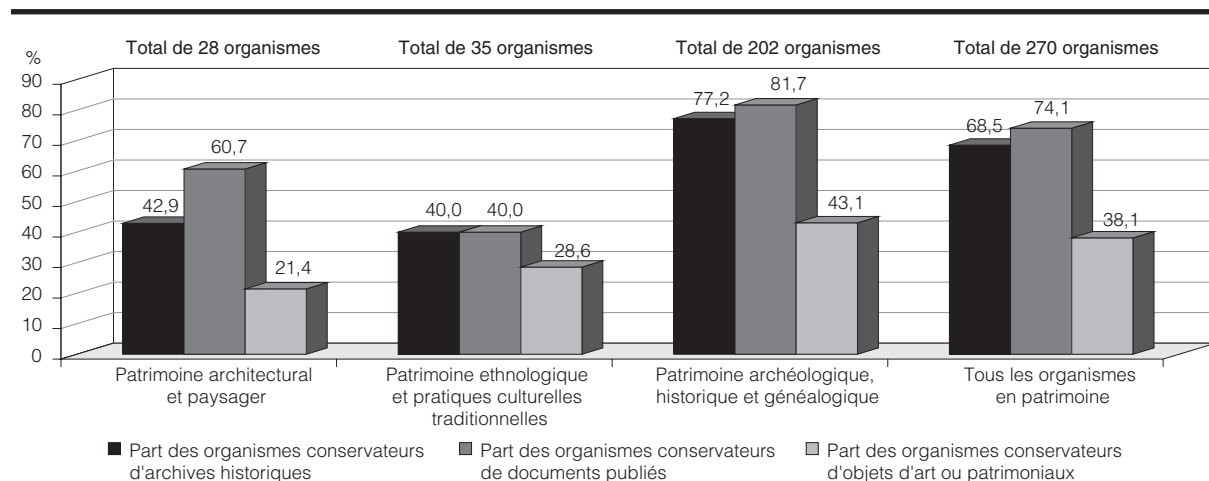
Près des trois quarts des organismes en patrimoine enquêtés conservent des documents publiés. Sur les 200 organismes qui déclarent en conserver, il n'y en a que 139 qui les rendent accessibles au public, soit un peu plus des deux tiers. Près du tiers des organismes ne cataloguent donc pas et ne rendent pas accessibles au public les documents publiés qu'ils conser-

vent. Par exemple, les organismes en patrimoine ethnologique qui ne conservent pas de collection de documents publiés (21) sont plus nombreux que ceux qui en ont (14). Seulement six de ceux-ci les cataloguent et les rendent accessibles au public (voir tableau A-4).

Cependant, les organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique sont généralement mieux organisés puisque, sur les 165 organismes qui conservent des publications, 124 les rendent disponibles au public et les cataloguent, soit une proportion de 75,2 %. Par ailleurs, parmi les organismes en patrimoine architectural et paysager, 11 organismes ne conservent pas ce type de documents et 17 en possèdent, mais seulement 8 organismes les rendent accessibles au public.

Figure 2.12

Part des organismes en patrimoine conservateurs d'archives, de documents publiés et d'objets d'art ou patrimoniaux par rapport à l'ensemble des organismes de chaque catégorie, Québec, 2004



Sources : Tableaux A-2, A-4 et A-6.

Conclusion

Les résultats obtenus pour le volet « Questions propres au secteur du patrimoine » de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* permettent de mieux circonscrire le secteur du patrimoine et de dégager la cohérence de ses actions. En effet, 250 des 270 organismes en patrimoine répondants ont le patrimoine comme champ d'activité principale et 220 ont admis ne se définir que par cette seule activité. Ces données viennent corriger l'idée répandue que ce milieu ne présente pas de modalités d'intervention discernables et cohérentes. L'analyse de ces données permet de saisir avec précision comment les organismes agissent par rapport aux trois principales catégories du patrimoine culturel dégagées aux fins de cette enquête. Nous sommes donc davantage en mesure de comprendre comment les fonctions de protection, de conservation et de diffusion du patrimoine culturel sont assumées par les différents organismes dans les trois catégories du patrimoine.

L'un des points saillants de ce volet de l'enquête est sûrement le fait que les organismes en patrimoine ne peuvent accomplir leur mandat sans que leur activité principale s'accompagne de la conservation de documents publiés et d'archives.

Près de 69 % (185) ont constitué des fonds d'archives pour assumer leur mandat d'étude, de recherche, de protection, de conservation de biens, de sites patrimoniaux, de transmission de la culture traditionnelle, et assurer une assise à leurs activités.

Cet état de situation, révélé par l'enquête, n'est pas sans rappeler que ces fonds d'archives et de collections d'artéfacts, d'objets d'arts décoratifs et d'œuvres d'art sont peu ou pas répertoriés et entreposés dans des conditions de conservation des plus inégales, pour ne pas dire aléatoires.

Si cette enquête distingue les collections de documents publiés des collections d'archives, d'artéfacts et d'objets artistiques, il n'en demeure pas moins que l'état des collections pose une exigence additionnelle aux établissements du secteur du patrimoine sur le plan de l'organisation du travail. Nous devons considérer que la constitution de collections est une tâche complémentaire du mandat principal des organismes pour laquelle, de toute évidence, les organismes ne disposent ni des moyens financiers ni des ressources humaines et matérielles pour accomplir cette tâche.

Cette enquête confirme que les organismes en patrimoine s'acquittent de leur mandat, avec une concentration exceptionnelle sur la protection, la conservation et la transmission des valeurs des différentes catégories du patrimoine culturel. La pérennité de l'héritage culturel du Québec est assurée grâce à leur apport scientifique et professionnel. Toutefois, si l'univers du patrimoine fait preuve d'une grande cohérence grâce à une activité principale, le patrimoine, il est clair que cette activité repose sur des archives et des fonds de collection substantiels. Ces fonds fixent des exigences de plus aux organismes dont les ressources humaines et financières sont limitées. Les conditions de conservation de ces fonds sont en deçà des normes acceptables et présentent un risque de perte pour notre mémoire collective. Les données en font foi. En outre, cette enquête démontre la contribution des organismes en patrimoine au développement d'une conscience sociale en matière de patrimoine et de connaissance historique. Des mesures devraient être adoptées pour assurer une meilleure conservation de ces fonds de collection qui participent à notre enrichissement et qui sont essentiels à la compréhension de notre culture.

Tableaux de référence de l'Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005

Tableau A-1
Organismes en patrimoine répondants selon les thématiques principales et secondaires déclarées, Québec, 2004

Thématique principale	Thématique unique	Thématique secondaire						Total ³
		Patrimoine						
		Archéologique	Architectural et paysager	Artistique	Ethnologique ¹	Historique et généalogique	Autre ²	
n								
Patrimoine archéologique	1	...	1	–	1	2	–	5
Patrimoine architectural et paysager	6	–	...	3	4	18	–	31
Patrimoine artistique	–	–	–	...	–	–	–	–
Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles	27	–	1	1	...	6	2	37
Patrimoine historique et généalogique	102	10	54	1	16	...	9	192
Autre patrimoine ²	2	–	1	–	–	2	...	5
Total des organismes en patrimoine	138	10	57	5	21	28	11	270

1. Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.

2. Par exemple, patrimoine linguistique, géologique, végétal, vétérinaire.

3. Dans ce tableau, le nombre total d'organismes en patrimoine archéologique et en patrimoine historique et généalogique (197) diffère légèrement du nombre total de ces organismes dans l'univers de l'enquête (202) classé selon le SCACCQ. Par ailleurs, les nombres d'organismes en patrimoine ethnologique et en patrimoine architectural diffèrent aussi quelque peu (37 au lieu de 35, et 31 au lieu de 28). Ces différences s'expliquent par le fait que, dans cinq cas, la déclaration des activités principales et secondaires a été inversée dans l'enquête de l'été 2005 par rapport à l'enquête de classification tenue préalablement. Sur les 270 établissements répondants à cette question, 250 avait la gestion du patrimoine comme activité principale et 20, comme activité secondaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-2

Organismes en patrimoine selon la catégorie et la description de leurs collections d'archives historiques, Québec, 2004

	Unité	Organismes en patrimoine				Total
		Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	
Organismes en patrimoine sans classement²						
comme centres et services d'archives	n	28	34	166	5	233
Organismes avec archives historiques	n	12	13	120	3	148
Connaissant la nature ou la quantité des archives conservées ¹	n	12	13	120	3	148
Archives conservées déclarées						
Archives textuelles	m.l.	66	260	3 999	114	4 439
Organismes possesseurs	n	8	8	90	2	108
Archives iconographiques	pièces	51 450 ³	7 100	532 026	30 000	620 576
Organismes possesseurs	n	4	9	95	2	110
Images en mouvement	heures	23	470	2 212	–	2 705
Organismes possesseurs	n	3	12	67	–	82
Archives sonores	heures	280	2 583	3 624	–	6 487
Organismes possesseurs	n	4	10	52	–	66
Archives cartographiques	pièces	30	5	9 260	–	9 295
Organismes possesseurs	n	1	1	71	–	73
Archives architecturales	pièces	3 055	–	111 077 ⁴	–	114 132 ⁴
Organismes possesseurs	n	3	–	25	–	28
Microformes	pièces	–	100	1 124 789 ⁵	–	1 124 889 ⁵
Organismes possesseurs	n	–	1	22	–	23
Ne connaissant ni la nature ni la quantité des archives conservées	n	–	–	–	–	–
Organismes sans archives historiques	n	16	21	46	2	85
Organismes en patrimoine avec classement²						
comme centres et services d'archives ⁶	n	–	1	36	–	37
Organismes avec archives historiques	n	–	1	36	–	37
Connaissant la nature ou la quantité des archives conservées ¹	n	–	1	32	–	33
Archives conservées déclarées						
Archives textuelles	m.l.	–	2	6 614	–	6 616
Organismes possesseurs	n	–	1	30	–	31
Archives iconographiques	pièces	–	10 000	2 293 624	–	2 303 624
Organismes possesseurs	n	–	1	27	–	28
Images en mouvement	heures	–	11	11 075	–	11 086
Organismes possesseurs	n	–	1	24	–	25
Archives sonores	heures	–	670	5 707	–	6 377
Organismes possesseurs	n	–	1	24	–	25
Archives cartographiques	pièces	–	500	37 975	–	38 475
Organismes possesseurs	n	–	1	26	–	27
Archives architecturales	pièces	–	1 200	12 089	–	13 289
Organismes possesseurs	n	–	1	10	–	11
Microformes	pièces	–	20	9 598	–	9 618
Organismes possesseurs	n	–	1	15	–	16
Ne connaissant ni la nature ni la quantité des archives conservées	n	–	–	4	–	4
Organismes sans archives historiques	n	–	–	–	–	–

Tableau A-2 (suite)

Organismes en patrimoine selon la catégorie et la description de leurs collections d'archives historiques, Québec, 2004

	Unité	Organismes en patrimoine				Total
		Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	
Total des organismes en patrimoine	n	28	35	202	5	270
Organismes avec archives historiques	n	12	14	156	3	185
Connaissant la nature ou la quantité des archives conservées ¹	n	12	14	152	3	181
Archives conservées déclarées						
Archives textuelles	m.l.	66	262	10 613	114	11 055
Organismes possesseurs	n	8	9	120	2	139
Archives iconographiques	pièces	51 450 ³	17 100	2 825 650	30 000	2 924 201
Organismes possesseurs	n	4	10	122	2	138
Images en mouvement	heures	23	481	13 287	–	13 791
Organismes possesseurs	n	3	13	91	–	107
Archives sonores	heures	280	3 253	9 331	–	12 864
Organismes possesseurs	n	4	11	76	–	91
Archives cartographiques	pièces	30	505	47 235	–	47 770
Organismes possesseurs	n	1	2	97	–	100
Archives architecturales	pièces	3 055	1 200	123 166 ⁴	–	127 423 ⁴
Organismes possesseurs	n	3	1	35	–	39
Microformes	pièces	–	120	1 134 387 ⁵	–	1 134 507 ⁵
Organismes possesseurs	n	–	2	37	–	39
Ne connaissant ni la nature ni la quantité des archives conservées	n	–	–	4	–	4
Organismes sans archives historiques	n	16	21	46	2	85

1. Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.

2. Les établissements de l'univers d'enquête sont classés selon leur activité principale comme organismes en patrimoine, institutions muséales ou centres et services d'archives. Cependant, certains établissements ayant une activité secondaire importante dans l'un des deux autres secteurs ont également reçu un classement secondaire dans ce secteur.

3. Un seul établissement en a déclaré 50 000.

4. Un seul établissement en a déclaré 110 000.

5. Un seul établissement en a déclaré 1 100 000.

6. Ces données sont reprises dans le tableau des archives historiques conservées dans les centres et services d'archives qui paraîtra dans le cahier sur les activités archivistiques des centres et services d'archives.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-3

Organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des archives historiques selon la catégorie et le taux de description des collections archivistiques, Québec, 2004

	Organismes en patrimoine				
	Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	Total
	n				
Organismes en patrimoine sans classement² comme centres et services d'archives	28	34	166	5	233
Organismes avec archives historiques ouvertes au public ³	5	4	73	1	83
Taux de description des fonds					
100 %	2	1	10	–	13
De 75 % à 99 %	–	–	18	–	18
De 50 % à 74 %	–	2	17	–	19
De 25 % à 49 %	–	–	5	–	5
De 1 % à 24 %	1	–	6	–	7
0 %	2	–	17	–	19
Inconnu	–	1	–	1	2
Organismes avec archives historiques non classées ou fermées au public ³	7	9	47	2	65
Taux de description des fonds					
100 %	–	–	1	–	1
De 75 % à 99 %	1	–	5	–	6
De 50 % à 74 %	2	–	4	–	6
De 25 % à 49 %	0	2	1	–	3
De 1 % à 24 %	0	2	8	–	10
0 %	4	5	20	1	30
Inconnu	–	–	8	1	9
Organismes sans archives historiques	16	21	46	2	85
Organismes en patrimoine avec classement² comme centres et services d'archives^{3,4}	–	1	36	–	37
Organismes avec archives historiques	–	1	36	–	37
Taux de description des fonds					
100 %	–	–	3	–	3
De 75 % à 99 %	–	–	17	–	17
De 50 % à 74 %	–	1	7	–	8
De 25 % à 49 %	–	–	5	–	5
De 1 % à 24 %	–	–	1	–	1
0 %	–	–	3	–	3
Inconnu	–	–	–	–	–
Organismes sans archives historiques	–	–	–	–	–

Tableau A-3 (suite)

Organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des archives historiques selon la catégorie et le taux de description des collections archivistiques, Québec, 2004

	Organismes en patrimoine				Total
	Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	
	n				
Tous les organismes en patrimoine	28	35	202	5	270
Organismes avec archives historiques	12	14	156	3	185
Taux de description des fonds					
100 %	2	1	14	–	17
De 75 % à 99 %	1	–	40	–	41
De 50 % à 74 %	2	3	28	–	33
De 25 % à 49 %	–	2	11	–	13
De 1 % à 24 %	1	2	15	–	18
0 %	6	5	40	1	52
Inconnu	–	1	8	2	11
Organismes sans archives historiques	16	21	46	2	85

1. Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.
2. Les établissements de l'univers d'enquête sont classés selon leur activité principale comme organismes en patrimoine, institutions muséales ou centres et services d'archives. Cependant, certains établissements ayant une activité secondaire importante dans l'un des deux autres secteurs ont également reçu un classement secondaire dans ce secteur.
3. Pour qu'un organisme soit classé comme centre ou service d'archives, ses archives devaient être accessibles au public.
4. Ces données sont reprises dans le tableau sur le taux de description des collections archivistiques des archives historiques conservées dans les centres et services d'archives qui paraîtra dans le cahier sur les activités archivistiques des centres et services d'archives.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-4

Organismes en patrimoine selon la catégorie et la conservation de documents publiés, Québec, 2004

	Organismes en patrimoine				Total
	Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	
	n				
Organismes conservant des documents publiés ²	17	14	165	4	200
Ayant des documents catalogués et accessibles au public	8	6	124	1	139
Organismes ne conservant pas de documents publiés	11	21	37	1	70
Total des organismes en patrimoine	28	35	202	5	270

1. Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.
2. Sur les 270 établissements répondants à cette question, 250 avaient la gestion du patrimoine comme activité principale, et 20 comme activité secondaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-5

Activités patrimoniales selon le nombre d'organismes qui déclarent les pratiquer et l'ordre d'importance qu'ils leur accordent, Québec, 2004

Activités patrimoniales	Activité principale ¹	Activités secondaires									Total
		2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	
n											
Gestion d'un site patrimonial	52	2	–	–	–	1	–	–	–	–	55
Formation et éducation	106	24	4	1	4	4	1	1	–	–	145
Collection et conservation	64	79	22	5	2	–	–	–	–	–	172
Commémoration	5	14	21	8	1	2	–	–	–	–	51
Exposition	3	40	39	22	6	1	–	–	–	–	111
Représentation (défense du patrimoine)	8	23	29	21	15	3	2	–	–	–	101
Production d'événements	13	16	14	7	12	5	5	1	–	–	73
Diffusion et animation	8	23	47	34	17	19	4	3	–	–	155
Recherches	6	20	25	46	29	13	14	4	3	–	160
Transmission des savoirs	2	4	11	21	23	16	9	5	3	3	97

1. Sur les 267 établissements qui ont répondu à cette question, 248 avaient la gestion du patrimoine comme activité principale et 19, comme activité secondaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-6

Organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des œuvres d'art, des objets d'arts décoratifs ou des objets patrimoniaux, selon la catégorie et la conservation des collections d'objets, Québec, 2004

	Organismes en patrimoine				Total
	Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	
	n				
Organismes en patrimoine conservant des œuvres d'art, des objets d'arts décoratifs ou des objets patrimoniaux ²	6	10	87	–	103
Organismes en patrimoine sans classement comme institutions muséales	5	10	76	–	91
Organismes conservant des objets patrimoniaux ³ seulement	3	8	44	–	55
Ne connaissant pas le nombre de pièces conservées	–	–	–	–	–
Connaissant le nombre de pièces conservées	3	8	44	–	55
Nombre d'objets patrimoniaux conservés	72	19 441	5 478	–	24 991
Organismes conservant des œuvres d'art, des objets d'arts décoratifs et des objets patrimoniaux ³	2	2	32	–	36
Ne connaissant pas le nombre de pièces conservées	–	1	3	–	4
Connaissant le nombre de pièces conservées	2	1 ⁴	29	–	32
Nombre d'œuvres et d'objets d'art conservés	2 050	–	8 988	–	11 038
Nombre d'objets patrimoniaux conservés	200	–	48 309	–	48 509
Organismes en patrimoine avec classement comme institutions muséales ⁵	1	–	11	–	12
Organismes conservant des objets patrimoniaux ³ seulement	1	–	4	–	5
Organismes conservant des œuvres d'art, des objets d'arts décoratifs et des objets patrimoniaux	–	–	7	–	7
Organismes en patrimoine ne conservant ni œuvres d'art, ni objets d'arts décoratifs, ni objets patrimoniaux ²	22	25	115	5	167
Total des organismes en patrimoine	28	35	202	5	270
Total des œuvres d'art et des objets d'arts décoratifs conservés	2 050	–	8 988	–	11 038
Total des objets patrimoniaux conservés	272	19 441	53 787	–	73 500

1. Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.

2. Sur les 270 établissements répondants à cette question, 12 organismes géraient aussi une institution muséale. Leurs collections d'objets ne sont pas incluses dans ce tableau, et ces 12 organismes ne sont pas comptabilisés ici comme conservant des œuvres d'art ou des objets patrimoniaux. Voir la note 5.

3. Les objets patrimoniaux sont des objets historiques, archéologiques ou ethnologiques.

4. Cet organisme, également associé à une institution muséale, conserve des œuvres d'art et des objets patrimoniaux. Leur nombre a été ajouté, pour des raisons de confidentialité des données, à ceux des 12 autres organismes associés à des institutions muséales. Voir la note 5.

5. Ces 12 organismes en patrimoine, plus l'organisme mentionné à la note 4, associés à une institution muséale gèrent par l'intermédiaire de cette institution 7 518 œuvres d'art et 1 205 615 objets patrimoniaux (dont une collection de 1 015 000 pièces en archéologie).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-7

Organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des collections d'archives historiques ou d'œuvres et objets d'art ou d'objets patrimoniaux selon la catégorie et le taux d'occupation des locaux de conservation, Québec, 2004

Taux d'occupation des locaux de conservation	Organismes en patrimoine				
	Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	Total
	n				
Organismes en patrimoine conservant archives et œuvres ou objets d'art ou objets patrimoniaux	4	9	70	–	83
100 % de l'espace utilisé	–	2	16	–	18
De 75 % à 99 %	–	2	18	–	20
De 50 % à 74 %	–	2	13	–	15
De 25 % à 49 %	2	–	4	–	6
De 1 à 24 %	2	3	8	–	13
Inconnu	–	–	3	–	3
Sans espace de conservation désigné	–	–	8	–	8
Organismes en patrimoine conservant archives seulement	7	4	76	3	90
100 % de l'espace utilisé	1	–	18	–	19
De 75 % à 99 %	–	2	17	1	20
De 50 % à 74 %	2	–	10	1	13
De 25 % à 49 %	–	–	5	–	5
De 1 à 24 %	3	2	17	–	22
Inconnu	–	–	5	1	6
Sans espace de conservation désigné	1	–	4	–	5
Organismes en patrimoine conservant œuvres et objets d'art ou objets patrimoniaux seulement	1	1	6	–	8
100 % de l'espace utilisé	–	–	1	–	1
De 75 % à 99 %	–	–	1	–	1
De 50 % à 74 %	–	–	–	–	–
De 25 % à 49 %	–	–	–	–	–
De 1 à 24 %	1	1	1	–	3
Inconnu	–	–	1	–	1
Sans espace de conservation désigné	–	–	2	–	2
Total des organismes en patrimoine conservant archives ou œuvres ou objets d'art ou objets patrimoniaux	12	14	152	3	181
100 % de l'espace utilisé	1	2	35	–	38
De 75 % à 99 %	–	4	36	1	41
De 50 % à 74 %	2	2	23	1	28
De 25 % à 49 %	2	–	9	–	11
De 1 à 24 %	6	6	26	–	38
Inconnu	–	–	9	1	10
Sans espace de conservation désigné	1	–	14	–	15
Organismes en patrimoine ne conservant ni archives historiques, ni œuvres d'art, ni objets d'arts décoratifs ou patrimoniaux ²	16	21	50	2	89
Total des organismes en patrimoine	28	35	202	5	270

1. Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.

2. Parmi ceux-ci, 12 organismes en patrimoine (un en patrimoine architectural et paysager et 11 en patrimoine archéologique, historique et généalogique) associés à des institutions muséales gèrent, par leur intermédiaire, des œuvres d'art, des objets d'arts décoratifs ou des objets patrimoniaux. Les données relatives à la conservation de ces collections seront publiées dans le cahier traitant des activités muséologiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-8

Organismes en patrimoine ayant déclaré conserver des collections d'archives historiques ou d'objets d'art ou d'objets patrimoniaux selon la catégorie et la part des collections conservées dans un local à contrôle climatique ambiant, Québec, 2004

Part des collections entreposées dans un local à contrôle climatique ambiant	Organismes en patrimoine				
	Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	Total
	n				
Organismes en patrimoine conservant archives et œuvres ou objets d'art ou objets patrimoniaux	4	9	70	–	83
100 % des collections entreposées	–	–	11	–	11
De 50 % à 99 %	1	1	4	–	6
De 1 % à 49 %	–	–	2	–	2
0 %	3	8	45	–	56
Inconnu	–	–	–	–	–
Sans espace de conservation désigné	–	–	8	–	8
Utilisant des locaux non prévus à cette fin	–	2	25	–	27
Organismes en patrimoine conservant archives seulement	7	4	76	3	90
100 % des collections entreposées	1	–	20	–	21
De 50 % à 99 %	–	–	1	–	1
De 1 % à 49 %	–	–	2	–	2
0 %	5	4	48	3	60
Inconnu	–	–	1	–	1
Sans espace de conservation désigné	1	–	4	–	5
Utilisant des locaux non prévus à cette fin	–	2	10	1	13
Organismes en patrimoine conservant œuvres et objets d'art et/ou objets patrimoniaux seulement	1	1	6	–	8
100 % des collections entreposées	–	–	–	–	–
De 50 % à 99 %	–	–	–	–	–
De 1 % à 49 %	–	1	–	–	1
0 %	1	–	4	–	5
Inconnu	–	–	–	–	–
Sans espace de conservation désigné	–	–	2	–	2
Utilisant des locaux non prévus à cette fin	–	1	–	–	1
Total des organismes en patrimoine conservant archives et/ou œuvres ou objets d'art ou objets patrimoniaux	12	14	152	3	181
100 % des collections entreposées	1	–	31	–	32
De 50 % à 99 %	1	1	5	–	7
De 1 % à 49 %	–	1	4	–	5
0 %	9	12	97	3	121
Inconnu	–	–	1	–	1
Sans espace de conservation désigné	1	–	14	–	15
Utilisant des locaux non prévus à cette fin	–	5	35	1	41
Organismes en patrimoine ne conservant ni archives historiques, ni œuvres d'art, ni objets d'arts décoratifs ou patrimoniaux ²	16	21	50	2	89
Total	28	35	202	5	270

1. Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.

2. Parmi ceux-ci, 12 organismes en patrimoine (un en patrimoine architectural et paysager et 11 en patrimoine archéologique, historique et généalogique) associés à des institutions muséales gèrent, par leur intermédiaire, des œuvres d'art, des objets d'arts décoratifs ou des objets patrimoniaux. Les données relatives à la conservation de ces collections seront publiées dans le cahier traitant des activités muséologiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-9

Organismes en patrimoine selon la catégorie et leurs activités de diffusion, Québec, 2004

	Organismes en patrimoine				Total
	Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	
	n				
Organismes ayant organisé des activités de diffusion ²	15	30	153	3	201
Nombre d'activités	229	547	2 534	30	3 340
Nombre de participants aux activités	25 172	891 109	241 957	3 440	1 161 678
Données mesurées	12	26	115	1	154
Nombre d'activités	198	445	1 640	5	2 288
Nombre de participants aux activités	3 867	37 370	45 423	100	86 760
Données estimées	3	3	38	2	46
Nombre d'activités	31	102	894	25	1 052
Nombre de participants aux activités	21 305	853 739 ³	196 534	3 340	1 074 918
Organismes ne connaissant pas le nombre d'activités	–	1	–	–	1
Organismes ne connaissant pas le nombre de participants	2	2	4	–	8
Organismes ne sachant pas s'il y a eu activités de diffusion	–	–	6	–	6
Organismes n'ayant pas organisé d'activités de diffusion	13	5	43	2	63
Total des organismes en patrimoine	28	35	202	5	270

1. Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.

2. On entend par activités de diffusion des expositions, des fêtes, des festivals, des conférences, des spectacles, des visites guidées, des activités éducatives, des animations et démonstrations.

3. Ce nombre comprend une estimation de 500 000 participants aux activités d'un seul organisme.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-10

Organismes en patrimoine selon la catégorie et leurs activités de production de publications, Québec, 2004

	Organismes en patrimoine				Total
	Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	
	n				
Organismes ayant produit des publications ²	11	8	128	3	150
Bulletin de liaison	8	5	90	3	106
Revue thématique ou spécialisée	4	–	62	–	66
Selon la fréquence					
Trois ou quatre fois par année	2	–	33	–	35
Une ou deux fois par année	2	–	26	–	28
Autre ³	–	–	3	–	3
Selon le tirage					
1 000 exemplaires et plus	2	–	7	–	9
999 exemplaires et moins	2	–	55	–	57
Monographie	3	3	44	–	50
Ne connaissant pas le nombre de monographies	–	1	–	–	1
Connaissant le nombre de monographies	3	2	44	–	49
Nombre de monographies produites	8	16	112	–	136
Organismes n'ayant produit aucune publication	17	27	74	2	120
Total des organismes en patrimoine	28	35	202	5	270

1. Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.

2. Le nombre total d'organismes ayant produit des publications n'égalé pas la somme des organismes ayant publié des bulletins de liaison, des revues thématiques et des monographies car un organisme peut avoir produit plus d'un type de publications.

3. Il s'agit d'un mensuel et de deux bimensuels.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-11

Organismes en patrimoine selon la catégorie et leur rayonnement sur le Web, Québec, 2004

	Organismes en patrimoine				Total
	Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	
	n				
Organismes ayant un site Web	10	20	88	3	121
Connaissant le nombre de visiteurs	5	9	36	1	51
Nombre de visiteurs	100 200	34 800	1 239 232	42 450	1 416 682
Données mesurées	40 200	4 000	885 355	42 450	972 005
Données estimées	60 000	30 800	353 877	–	444 677
Ne connaissant pas le nombre de visiteurs	5	11	52	2	70
Organismes n'ayant pas de site Web	18	15	114	2	149
Total des organismes en patrimoine	28	35	202	5	270

1. Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-12

Organismes en patrimoine ayant répondu à des demandes de recherche, Québec, 2004

	Organismes en patrimoine				Total
	Architectural et paysager	Ethnologique ¹	Archéologique historique et généalogique	Autre	
	n				
Organismes en patrimoine sans classement comme centres et services d'archives²	28	34	165	5	233
Ayant répondu à des demandes de recherche	19	17	129	4	169
Connaissant le nombre de demandes	12	9	112	3	136
Nombre de demandes	905	247	16 604	150	17 906
Données mesurées	655	33	1 219	–	1 907
Données estimées	250	214	15 385	150	15 999
Ne connaissant pas le nombre de demandes	7	8	17	1	33
N'ayant pas répondu à des demandes de recherche	9	17	37	1	64
Organismes en patrimoine avec classement comme centres et services d'archives³	–	1	36	–	37
Ayant répondu à des demandes de recherche	–	1	23	–	24
Connaissant le nombre de demandes	–	1	16	–	17
Nombre de demandes ⁴	–	100	3 016	–	3 116
Ne connaissant pas le nombre de demandes	–	–	7	–	7
N'ayant pas répondu à des demandes de recherche	–	–	13	–	13
Total des organismes en patrimoine	28	35	202	5	270
Ayant répondu à des demandes de recherche	19	18	152	4	193
Connaissant le nombre de demandes	12	10	128	3	153
Nombre de demandes	905	347	19 620	150	21 022
Ne connaissant pas le nombre de demandes	7	8	24	1	40
N'ayant pas répondu à des demandes de recherche	9	17	50	1	77

1. Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles.

2. Les établissements de l'univers d'enquête sont classés selon leur activité principale comme organismes en patrimoine, institutions muséales ou centres et services d'archives. Cependant, certains établissements ayant une activité secondaire importante dans l'un des deux autres secteurs ont également reçu un classement secondaire dans ce secteur.

3. Ces données sont reprises dans le tableau sur les chercheurs et les demandes de recherche dans les centres et services d'archives qui paraîtra dans le cahier sur les activités archivistiques des centres et services d'archives.

4. La question demandant de spécifier si le nombre de demandes était une donnée mesurée ou estimée n'a pas été posée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

DÉJÀ PARUS

- Cahier 1 Premier regard
- Cahier 2 Le patrimoine au Québec, une réalité enfin révélée
- Cahier 3 Les institutions muséales du Québec, redécouverte d'une réalité complexe

Réalisé par l'Institut de la statistique du Québec avec l'aide de nombreux spécialistes, *l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* est composé d'une série de cahiers qui dressent ensemble un portrait exhaustif de cet important domaine culturel. Aux premiers cahiers qui abordaient la situation financière et les ressources humaines des organismes et institutions des trois secteurs du domaine, succèdent des cahiers sur leurs activités patrimoniales, muséologiques ou archivistiques. La série se poursuivra par un tour d'horizon régional, un aperçu des pratiques de ceux qui fréquentent les établissements du domaine, la description de l'importance du domaine dans l'économie québécoise et, enfin, une étude synthèse.

Le cahier 4 traite de la diversité des activités menées par les organismes en patrimoine, notamment la diffusion, la recherche, la collection et la conservation. Il aborde particulièrement la question de la quantité et de la qualité des conditions de conservation des archives, des objets d'arts décoratifs et des artéfacts.

www.stat.gouv.qc.ca/observatoire

